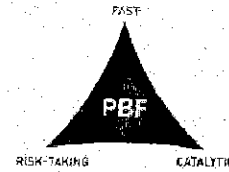


IRF – DESCRIPTIF DE PROJET

FORMULAIRE 2.1



Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) /
Fonds pour la consolidation de la paix (le Fonds)

<p>Intitulé du projet : Renforcement de la participation des jeunes à la consolidation de la paix dans le Sud, le Centre et le Centre Ouest de la Côte d'Ivoire</p>	<p>Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU UNICEF – PNUD - UNESCO</p>
<p>Personne à contacter concernant le projet :</p> <p>UNICEF Christina De Bruin Représentante Adjointe UNICEF Adresse : 04 BP 443 Abidjan 04 Téléphone : +(225) 22 47 99 30 E-mail : cdebruin@unicef.org</p> <p>PNUD : Luc Grégoire, Directeur Pays du PNUD Adresse : 01 BP 1747 Abidjan 01 Téléphone : + (225) 20317400 E-mail : luc.gregoire@undp.org</p> <p>UNESCO Maimouna Camara Administrateur Culture Adresse : 28 BP 1593 Abidjan 28 Téléphone: +(225) 22 52 70 20 E-mail : m.camara@unesco.org</p>	<p>Partenaire(s) d'exécution :</p> <p>Gouvernement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présidence de la République (CSSR)/(CNS) - Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité - Ministère du Plan et du Développement (Office National de la Population, Institut National de la Statistique) - Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme - Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique - Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique - Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle - Ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité - Ministère de la Culture et de la Francophonie <p>Société Civile et institutions:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Association des Femmes Juristes de Cote d'Ivoire - Réseaux et associations de jeunes - Conseil National de la Jeunesse - Fondation Felix Houphouët Boigny pour la Recherche de la Paix - Chaire UNESCO pour la Culture de la Paix - Office Ivoirien du Patrimoine Culturel (OIPC) - Direction du Patrimoine Culturel (DPC) - Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) - CulturAfrik - (RésEAU)/Commission nationale Ivoirienne pour l'UNESCO

Site du projet:	11 Régions: District d'Abidjan, Grands Ponts, Loh Djoboua, Goh, Haut Sassandra, Marahoue. Gbeke, La Mé, Sud-Comoé, Agneby Tiassa, Hambol
Descriptif du projet : Le projet est une initiative conjointe de l'UNICEF, du PNUD, et de l'UNESCO visant à renforcer la participation des jeunes et des associations de jeunes à la consolidation de la paix à travers un appui à la déclaration et à l'enregistrement des naissances à l'état civil dans les délais et une prise en charge des jeunes et associations de jeunes dans une dynamique de réconciliation nationale et de cohésion sociale dans le Sud, le Centre et le Centre Ouest de la Côte d'Ivoire.	Total Project Cost: 6,400,000 USD ¹ Approved Peacebuilding Fund: 2,500,000 USD Fully Allocated 1 st tranche: 1,750,000 Conditional 2 nd tranche: 750,000 <i>The overall approved budget and the release of the second tranche is subject to PBSO's evaluation and decisional process and subject to funds being available in the PBF account."</i> Government Contribution: Other: 3 900 000 USD (OR UNICEF) Date de démarrage du projet proposée : 1 ^{er} Novembre 2017 Date d'achèvement du projet proposée : 31 Avril 2019 Durée totale (en mois) : 18 Mois
« Score » sur l'égalité entre les sexes (« Gender Marker ») : ² 2 Les considérations de genre et d'équité seront prises en compte à tous les niveaux du projet. D'une part, un accent sera mis sur l'enrôlement des filles dans les différents processus de formations civiques et professionnelles d'amélioration des compétences de vie et d'accès à l'école. En plus, les sessions de formation à l'endroit des jeunes et des communautés aborderont les questions de protection des femmes et des filles contre les violences domestiques, violences basées sur le genre et les principes de non-violence. Les femmes et les jeunes filles seront également bénéficiaires des AGR.	
Résultat du projet : La réinsertion sociale et professionnelle des jeunes, y compris les plus vulnérables, leur participation comme relais communautaires aux mécanismes de prévention et résolution des conflits et leur implication pour favoriser l'accès à l'état civil et à la réduction de l'apatridie pour garantir une identité juridique, contribuent à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale.	

² PBSO prend en compte l'intégration des femmes et des jeunes filles à tous les projets du Fonds, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité 1325, 1612, 1888, 1889.

DESCRIPTIF DE PROJET IRF

(Pour les projets financés par l'IRF)	
<p>Nom du Représentant du Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire : <u>Wawa Babacar</u></p> <p>Signature : _____</p> <p>Titre : <u>Coordonnateur Résident, Coordonnateur Humanitaire</u></p> <p>Date et cachet : <u>29 NOV 2017</u></p>	<p>Représentant des autorités nationales : <u>Madame KABA N'GUESSAN</u></p> <p>Signature : _____</p> <p>Titre : <u>Ministre du Plan et du Développement</u></p> <p>Date et cachet : <u>29 NOV 2017</u></p>
Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU	
<p>Nom du Représentant : <u>Aboubacar KAMPO</u></p> <p>Signature : _____</p> <p>Titre : <u>Représentant Résident UNICEF</u></p> <p>Date et cachet : <u>29 NOV 2017</u></p>	<p>Nom du Représentant : <u>Luc GREGOIRE</u></p> <p>Signature : _____</p> <p>Titre : <u>Directeur Pays PNCD</u></p> <p>Date et cachet : <u>29 NOV 2017</u></p>
<p>Nom du Représentant : <u>Ydo Yao</u></p> <p>Signature : _____</p> <p>Titre : <u>Représentant Résident a.i. UNESCO</u></p> <p>Date et cachet : <u>29 NOV 2017</u></p>	
<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p>Nom du Représentant : _____</p> <p>Signature : _____ <u>12/12/2017</u></p> <p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix, New York</p> <p>Date et cachet : _____</p>	

Domaine de résultat du Fonds³ résumant au mieux l'objectif du projet (choisir un seul) :

Le projet contribue au domaine prioritaire 2 dans sa composante 1 relative à la réconciliation nationale :
Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends : (2.1) Réconciliation nationale

³ Les domaines de résultat du Fonds pour la consolidation de la paix sont les suivants :

1. *Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (Priorité 1) :*
(1.1) Réforme du secteur de la sécurité, (1.2) État de droit ; (1.3) Désarmement, démobilisation et réintégration ;
(1.4) Dialogue politique ;

2. *Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2) :*
(2.1) Réconciliation nationale ; (2.1) Démocratie ; (2.3) Gestion/ résolution des conflits ;

3. *Revitaliser l'économie et générer des dividendes immédiats de la paix (Priorité 3) :*
(3.1) Génération d'emplois ; (3.2) Services de base.

4. *(Ré)-établissement des services administratifs essentiels (Priorité 4).*

(4.1) Renforcement de capacité nationale en services essentiels ; (4.2) Extension de l'autorité de l'état/ administration locale ; (4.3) Gouvernance de ressources de consolidation de la paix (y compris le Secrétariat PBF).

Table des matières :

Descriptif du Projet	P 1
Composante du projet	P 5
I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds	P 5
a) Contexte relatif à la consolidation de la paix	P 5
b) État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler	P 8
c) Justification du financement par le mécanisme de financement des interventions rapides (IRF)	P.10
II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre	
a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement	P.12
b) Budget	P.20
c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et des partenaires d'exécution	P.23
III. Gestion et coordination	
a) Gestion du projet	P.25
b) Gestion des risques	P.26
c) Suivi et évaluation	P.27
d) Dispositions administratives (langage normalisé)	P.28
Annexe A : Résumé du projet (à fournir sous format Word au Bureau du MPTF)	P.31
Annexe B : Cadre de résultats du projet PRF	P.34

COMPOSANTES DU PROJET :

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds

a) Contexte relatif à la consolidation de la paix :

Les efforts entamés depuis 2011 par le gouvernement de Côte d'Ivoire avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies et de la communauté internationale, pour la consolidation de la paix et le rétablissement du dialogue social ont produit des résultats probants : la situation sécuritaire s'est améliorée malgré quelques attaques sporadiques et la menace terroriste toujours persistante dans la sous-région, la croissance économique a été forte et les dernières élections présidentielles d'octobre 2015 se sont tenues dans un climat apaisé. Ces résultats ont motivé la clôture de la mission de maintien de la paix (ONUCI) le 30 juin 2017.

Cependant, malgré les progrès réalisés, certains défis résiduels ont été identifiés en matière de consolidation de la paix. En effet, l'exclusion des jeunes des processus démocratiques et économiques, les conflits identitaires, les conflits fonciers et les tensions ethno-communautaires continuent d'être les principaux déclencheurs immédiats de la violence, voire même de conflits si à long terme ces problématiques ne sont pas résolues.

Avec une population de 23 millions d'habitants dont l'âge médian est estimé à 19 ans, la Côte d'Ivoire doit composer avec une jeunesse qui a subi les effets de la crise, en particulier en termes de paupérisation, de déstructuration du tissu socio-économique, d'absence de perspectives, qui la rendent particulièrement vulnérable. Les adolescents de 10-19 ans et les jeunes de 20-24 ans qui représentent respectivement 21% (4.7 millions) et 9.3% (2.1 millions) de la population ivoirienne totale comptent parmi les groupes les plus vulnérables.

De manière générale, la jeunesse est très largement fragilisée par divers facteurs et à différents niveaux : faible niveau de formation (un adolescent sur deux ne va pas à l'école et près de sept adolescents sur dix ne finissent pas le cycle de l'enseignement primaire ou secondaire), manque d'opportunités d'emploi ou de perspectives d'emploi rémunérateur ou de moyens de réinsertion socio-économique, expérience de la guerre et perte de repères éthiques et de valeurs sociales, etc. Ces facteurs exacerbent la vulnérabilité des jeunes et les exposent davantage à l'immigration clandestine à la recherche d'un mieux-être, à la radicalisation et à l'extrémisme violent.

L'extrémisme violent constitue aussi un défi et un risque réel pour la Côte d'Ivoire, en témoigne l'attentat terroriste de Bassam en 2016 et aussi en raison de la proximité avec le Burkina Faso et le Mali où des recrutements sont déjà organisés. Dans les districts d'Abidjan, Grands Ponts, Loh Djiboua, Goh, Haut Sassandra, Sud Comoe Gbeke, Agneby Tiassa, Hambol, Guemon, Poro et alentours, on note l'existence de foyers ultras, l'infiltration de recruteurs. L'extrémisme risque ainsi d'annihiler les gains engrangés ces dernières années en matière de développement économique et de stabilité du pays s'il n'est pas contrôlé ou si rien n'est fait en termes de prévention. La forte augmentation de l'activité extrémiste violente en Afrique de l'ouest (Mali, Burkina Faso, Nigéria, etc.) représente aussi une menace importante pour la sécurité et le développement global de la région.

Les causes sont multiples, complexes et contextuelles, tout en ayant des dimensions religieuses, idéologiques, politiques, économiques et historiques. Même si l'architecture globale de réponse aux causes structurelles de l'extrémisme violent se situe dans un schéma du développement, en

raison des risques avérés pour la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire, PBSO a un rôle essentiel à jouer dans la prévention.

Les jeunes déscolarisés par manque de moyens financiers des parents, sont livrés à eux-mêmes. Ne bénéficiant pas de formation professionnelle adéquate et d'éducation civique, ces jeunes s'adonnent à la violence pour se faire entendre et assurer leur survie. D'où la recrudescence des agressions par cette catégorie de jeunes à travers les grandes villes de la Côte d'Ivoire. Ces jeunes sont facilement utilisés par les syndicats dans le domaine du transport pour le contrôle des gares routières dont la gestion génère d'importantes sommes d'argent. Le processus de gestion d'une partie de cette catégorie de jeunes par l'état à travers son programme de resocialisation sur des sites reste incomplet.

Bien qu'ils apprennent un métier pendant les six mois de resocialisation, une fois retournés en famille, l'apprentissage s'arrête par manque de formation inachevée ou de matériels et outils de travail. Ces adolescents étant issus de familles vulnérables sont facilement réutilisés par leurs anciens maîtres les replongeant à nouveau dans le cycle de la violence du fait des conditions de vulnérabilités non résolues. Cette vulnérabilité les expose également à un probable enrôlement dans les cellules extrémistes. Aussi, la persistance de conflits fonciers, dont la dimension ethnico religieuse est criante, crée encore, par endroit, un climat de violence. Ces jeunes constituent donc une véritable menace pour la cohésion sociale et la consolidation de la paix d'où l'urgence d'adresser les besoins de cette couche vulnérable.

Les jeunes sont et demeurent la force vive de diverses communautés qui partagent les mêmes terroirs ou espaces géographique. Bien que la jeunesse soit un atout pour la production et le développement socioéconomique des peuples, il n'en demeure pas moins qu'elle reste la force vive utilisée dans les conflits intercommunautaires donc une menace pour la paix et la cohésion sociale. En effet, lors des conflits intercommunautaires, ce sont les jeunes qui généralement alimentent les tensions communautaires et mènent les affrontements physiques sur le théâtre des opérations. A la suite de ce constat et dans sa quête de règlement participatif et pacifique des conflits intercommunautaires, l'ONUCI organisait des dialogues intercommunautaires dans les zones où les tensions et affrontements intercommunautaire étaient légions. Ainsi, les jeunes des différentes communautés diagnostiquaient eux-mêmes les problèmes qui minent la bonne cohabitation entre les communautés, proposaient des solutions et s'engageaient à œuvrer pour la paix et la cohésion dans leur localité. Fortement impliqués dans les dialogues intercommunautaires, les jeunes s'approprièrent les résolutions issues du processus participatif et se transformèrent en des acteurs ou messagers de paix et de cohésion de leur localité. Ces actions de l'ONUCI ont permis de faire baisser les tensions communautaires dans ces endroits. Cependant, avant son retrait de la Côte d'Ivoire, l'ONUCI n'a pas pu couvrir toutes les localités où persistent encore des tensions intercommunautaires. Aussi, les zones d'intervention du projet, enregistrent une forte concentration de jeunes de diverses communautés à la recherche d'opportunités socio-économiques et le retour des déplacés et exilés politiques sont autant d'éléments qui alimentent ou ravivent les tensions intercommunautaires. L'initiative des dialogues intercommunautaires contribuera à faire baisser ces tensions intercommunautaires et à consolider les acquis en matière de paix dans ces localités.

Le genre est un facteur important pour comprendre les dynamiques qui soutiennent les nouvelles formes de violence. L'extrémisme violent ne touche pas uniquement les hommes et percevoir les femmes uniquement comme des victimes renforce l'approche stéréotypée de la violence et passe sous silence leur rôle d'actrices et de parties prenantes de ces dynamiques. La participation des femmes à des activités de violence extrême n'est pas un phénomène nouveau.

Mais les femmes peuvent également jouer des rôles plus « indirects » dans leurs milieux de vie en matière de prévention car elles sont souvent les premières confrontées aux hommes qui s'engagent dans la violence. Une attention particulière sera portée à l'engagement des jeunes filles et jeunes femmes ainsi qu'aux dynamiques de genre tout au long du programme.

L'analyse des données de routine du Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité sur l'enregistrement des nouvelles naissances au cours des trois dernières années montre que près de la moitié des enfants nés entre 2012 et mai 2014 n'ont pas été déclarés à l'état-civil dans les délais légaux (taux de déclaration des nouvelles naissances de 50% en 2012, 47% en 2013, 51% en 2014). Le faible taux de déclaration des nouvelles naissances risque d'entraîner dans les années à venir des problèmes d'accès à l'identité pour les enfants non déclarés, accroissant ainsi les risques d'apatridie.

L'enregistrement systématique des naissances à l'état-civil est freiné par divers facteurs notamment la demande des services d'état-civil. Le second groupe de facteur est lié à l'offre de service d'état-civil, c'est-à-dire à certains dysfonctionnements et pratiques en cours au niveau des centres d'état-civil.

Ces dysfonctionnements du système d'état-civil pourraient constituer un risque pour la consolidation de la paix. En effet, les difficultés de l'état-civil peuvent engendrer des conflits d'ordre politique (contestation des fichiers électoraux) et communautaires (problèmes de succession et d'accès à la propriété foncière, sentiment d'exclusion de citoyens et de citoyennes ayant des difficultés à obtenir des papiers d'identité, à poursuivre la scolarisation). La grave crise traversée par la Côte d'Ivoire entre 2002 et 2011 en est une illustration, car l'une des causes de cette crise a été la question de l'identification des populations.

Depuis 2011, plusieurs actions déployées par le Gouvernement et ses partenaires, dans le cadre de la sortie de la crise, pour l'amélioration du niveau de l'enregistrement des naissances ont permis d'atteindre des résultats probants.

Dans le cadre du Plan Prioritaire 2 du PBF, l'intervention du projet a permis de maintenir la question de l'accès à l'identité comme une priorité forte dans le cadre des efforts de consolidation de la paix mais aussi dans le PND 2016-2020 et le CPU (2017-2020). La BAD s'est engagée dans le processus d'évaluation du système d'état civil et de l'élaboration du plan d'action national budgétisé de la réforme. L'UE travaille avec le gouvernement pour un "appui direct" de 6 millions d'euros sur une période de trois ans au budget de l'état pour l'amélioration du taux d'enregistrement des naissances. Le projet a suscité l'intérêt de certains partenaires tels que GAVI Alliance pour l'enregistrement des naissances via les téléphones portables.

L'aspect novateur de ce nouveau projet est la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie Nationale de l'Etat Civil et d'Identification. Cette stratégie envisage la réforme du système d'état civil et d'identification et en même temps la gestion du passé et les opérations spéciales pour assurer que tous les enfants, et ensuite tous les adultes auront une identité juridique. L'autre aspect innovant est que l'UNICEF testera les nouveaux mécanismes : avec la communauté et les jeunes, et avec les agents de santé primaire, pour assurer que les nouveau-nés soient enregistrés dans les délais. D'autres bailleurs comme la BM, l'UE et la France sont intéressés à financer la Stratégie Nationale de l'Etat Civil et d'Identification.

Malgré les initiatives en cours, des gaps restent encore à combler en matière de stimulation de la demande et de renforcement des capacités du système d'état-civil pour l'amélioration de (i)

l'enregistrement des nouvelles naissances dans les délais légaux; (ii) de la réforme de l'ensemble du système de l'état-civil afin de le rendre plus performant, et (iii) de la régularisation de la situation de milliers d'enfants non déclarés dans les délais légaux donc privés de leur droit à l'identité.

Les femmes ayant un rôle important à jouer dans l'amélioration du taux d'enregistrement des naissances, un accent sera mis sur leur implication dans la mise en œuvre des nouveaux mécanismes d'enregistrement des naissances et des décès.

L'opportunité de ce projet, est aussi de pouvoir capitaliser les initiatives de cohésion sociale fondées sur les valeurs endogènes, les traditions et les cultures existantes, pour les vulgariser auprès des jeunes en vue de leur appropriation, et leur implication réelle dans la consolidation de la paix et la cohésion sociale au sein de leurs communautés. Cette approche culturelle a été exploitée par l'Etat et ses partenaires dans le processus de réconciliation nationale mais pas suffisamment au niveau des groupes de jeunes. Les Chefs traditionnels, les Guides religieux et les personnes ressources seront mis à contribution dans cette dynamique.

L'Etat de Côte d'Ivoire dispose de moyens limités pour adresser toutes les problématiques liées à la consolidation de la paix. Dans cette période de transition, l'appui catalytique du Fonds de Consolidation à la Paix s'avère opportun pour soutenir les initiatives visant à répondre aux défis résiduels de consolidation de la paix. Ces initiatives porteront sur l'insertion socioéconomique des jeunes et des ex-combattants ainsi que la promotion du dialogue communautaire et socio sécuritaire, qui sont du reste, un préalable pour remédier au radicalisme et aux tensions sociales. Cette intervention aura un impact direct sur la stabilité de ces zones en offrant aux jeunes à risques des alternatives citoyennes et en les transformant en acteurs de la paix. La prise en compte du genre soutiendra toutes les interventions. Aussi, l'appui à l'accès à l'identité contribuera à renforcer la cohésion sociale et à résoudre une des causes du conflit en Côte d'Ivoire.

Le présent projet vise donc à appuyer le Gouvernement de la Côte d'Ivoire dans l'amélioration de la participation des jeunes dans la consolidation de la paix. Il est également complémentaire d'autres initiatives nationales et internationales en cours, visant à contribuer aux efforts de création d'un environnement favorable à la consolidation de la paix et au développement.

b) État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler :

Tableau 1 – État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler

Résultat ou thématique visé	Source de financement (gouvernement/ partenaire de développement)	Projets majeurs	Durée des projets	Budget en dollars US	Description des déficits majeurs à combler – liés au programme ou au financement

Appui à l'état civil – promotion de l'enregistrement des naissances et des personnes non déclarées dans les délais	UNPBF Ministère d'État de l'Intérieur et de la Sécurité, Ministère de la Justice et des Libertés publiques, Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	Gouvernement : Enregistrement des naissances, renforcement de l'état civil, identification des populations UNICEF, NRC, DRC, Caritas	Mai 2012 – Décembre 2014	3 millions	Nécessité de poursuivre les actions d'appui au niveau communautaire et des services et de capitaliser sur les acquis pour élaborer un plan d'action de réforme de l'état-civil en vue de contribuer à résoudre définitivement les problèmes d'identification des populations
Appui aux initiatives communautaires des femmes en faveur de la réconciliation et de la paix en Côte d'Ivoire	UN PBF Ministère d'État, Plan et Développement Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant UNFPA/ ONU/FEMMES/ PNUD, ONUCI	Contribution des organisations féminines à base communautaire à la prévention et gestion pacifique des conflits (Ouest et Abidjan)	Jun 2014 – Décembre 2015	1,5 million	Nécessaire de réfléchir à la possibilité d'élargir des projets similaires sur d'autres zones de concentration non couvertes par le PBF
Projets d'appui à la réforme et modernisation du système judiciaire	Multiples (US AID, UE, ONUCI, GIZ, CICR, UNICEF et UNHCR) UNPBF	Redressement et renforcement des capacités du système judiciaire Appui au déploiement de cliniques juridiques	Depuis 2011 – processus en cours (certains jusqu'en 2017)	Dizaines de millions de \$ au total (grands engagements de US AID et UE)	Déploiement de cliniques juridiques supplémentaires pourrait représenter une extension du travail accompli par PNUD/UNICEF/UE dans 06 régions

Appui à l'enregistrement des naissances et des décès dans les délais et à la réforme de l'Etat-civil en Côte d'Ivoire	UN PBF Ministère d'Etat de l'Intérieur et de la Sécurité, Ministère de la Justice et des droits de l'Homme, Ministère de la Femme, de la Protection de l'enfant et de la Solidarité	Gouvernement : Enregistrement des naissances, renforcement de l'état civil, identification des populations UNICEF, UNFPA, UNHCR	Juin 2015 – Décembre 2017	2 millions	Nécessité de poursuivre les actions d'appui à la réforme de l'état civil et de capitaliser sur les acquis en matière de mise en œuvre des nouveaux mécanismes et de régularisation des enfants non déclarés à l'état civil
Consolidation de la paix et prise en charge de la jeunesse la plus vulnérable en Côte d'Ivoire	UNION EUROPEENNE	Gouvernement : consolidation de la paix, prise en charge de la jeunesse vulnérable UNICEF	Aout 2017 – Janvier 2019	3,9 millions	Nécessité de consolider les acquis de la paix à travers le renforcement de la prise en charge des jeunes
« Consolidation d'une paix durable et d'une coexistence pacifique dans les zones Nord, ouest et sud-ouest de la Côte d'Ivoire, par la revalorisation des fonctions traditionnelles et des identités des Dozo »	PNUD	Promouvoir une paix durable et la coexistence pacifique entre les populations locales et les Dozo, à travers la valorisation du patrimoine culturel immatériel des Dozo (Dozoya) et des activités de formation et de sensibilisation qui faciliteront la collecte des armes et la réduction de l'insécurité	Aout 2015-Mai 2017	190 747,94 mille	Nécessité de consolider les acquis de la paix à travers une phase 2 dudit projet
Appui à la prévention et la gestion pacifique des conflits en Côte d'Ivoire	PBF	Renforcer les capacités des journalistes, des forces de l'ordre au respect des droits des journalistes	Juin 2015-Juin 2017	300 000 mille	Consolider les acquis à travers la formation de la presse en ligne, des bloggeurs

c) Justification du financement par le mécanisme de financement des interventions rapides (IRF):

Le projet s'inscrit d'une part dans le cadre du programme conjoint de Transition, approuvé par le Comité de Pilotage le 27 avril 2017, pour l'appui à la pérennisation des acquis en matière de consolidation de la paix et de cohésion sociale en Côte d'Ivoire et d'autre part, dans le cadre global du plan de transition de l'ONUCI, relatif au transfert progressif des compétences résiduelles au Gouvernement et à l'Équipe pays des SNU de la cohésion sociale et de la réconciliation nationale.

Il est en conformité avec les priorités du gouvernement en matière de réinsertion socio professionnelle des jeunes et de réforme de l'état-civil. Il est également en cohérence avec les actions du Système des Nations Unies en matière de réconciliation nationale et de cohésion sociale. Il constitue donc un complément essentiel aux initiatives en cours ou planifiées, de renforcement de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale par la contribution qu'il apporte au règlement des problèmes de l'extrémisme des jeunes et de l'identification des personnes, qui a été l'un des points de crispation à la base de la crise.

Le projet propose de cibler à la fois les jeunes les plus exposés à la violence, mais également les communautés afin de renforcer leurs capacités à résister à la tentation d'activités illicites pouvant affecter la paix et la sécurité des communautés. Les actions devront permettre l'accès des jeunes à risque aux opportunités économiques et à une identité juridique dans les régions du Sud, du Centre et du Centre Ouest.

Les zones géographiques d'intervention de ce programme ont été identifiées en raison de risques récurrents de tensions et conflits, de même que par leur niveau d'insécurité élevé. L'Ouest a vu une forte migration venue de diverses origines ethniques et religieuses des régions du Nord et Centre ainsi que des pays limitrophes (le Libéria, le Burkina Faso, le Mali et la Guinée). Dans ces régions les migrants se sont regroupés dans des campements qui ne sont pas reconnus sur la carte administrative. Le statut de campement ne leur permet pas d'accéder aux services sociaux de base. La croissance démographique de l'Ouest est rapide entraînant des conflits fonciers, et cristallisant les divisions entre « autochtones », « allochtones » et « allogènes »⁴. A Abidjan la surpopulation a facilité l'émergence des quartiers populaires dans les communes d'Abobo et Yopougon avec des défis de tous ordres liés à l'insuffisance des services sociaux de base. Le risque y est important pour les jeunes de basculer vers la délinquance, la criminalité, ou le risque de recrutement des jeunes par des groupes et organismes qui se prêtent à des actes de violence extrême. Au Nord le manque d'opportunités d'emploi pour les adolescents et les jeunes défavorisés conjugué à un accès limité aux services sociaux de base, et à la terre, constituent un vecteur important de conflit et d'instabilité dans la région aux frontières poreuses.

Un certain nombre de partenaires ont mis en place des programmes de promotion de la paix dans ces régions à travers la jeunesse. Parmi ceux-ci, il faut citer le projet UNICEF « Consolidation de la paix et prise en charge de la jeunesse la plus vulnérable en Côte d'Ivoire »

⁴ Les notions d'autochtone, d'allogène et d'allochtone renvoient à des appartenances symboliques mais sont structurantes en Côte d'Ivoire. On entend généralement par autochtones, les groupes sociaux qui, historiquement, se sont installés les premiers sur un site habité en milieu rural ou alors qui sont reconnus comme tels. Les allochtones sont des nouveaux venus sur le site et dont les premières vagues proviennent d'une autre région de la Côte d'Ivoire. La notion d'allogène désigne les nouveaux venus issus de l'immigration.

sur financement de l'Union européenne, programme qui intervient dans les Régions du Nord, de l'Ouest et du Sud.

UNICEF, à travers son programme d'appui à la déclaration des naissances et à la réforme de l'état civil, mène également des interventions de consolidation de la paix dans différentes régions de la Côte d'Ivoire y compris celles du projet.

L'UNESCO a initié et accompagné des institutions, des ONGs, des groupes professionnels et de jeunes dans des projets de consolidation de la paix et de la cohésion sociale. Le projet intitulé : «L'engagement des jeunes dans la reconstruction post-conflit en Côte d'Ivoire : favoriser la réconciliation et consolider une culture démocratique » réalisé de 2014 à 2015 a bénéficié à environ 500 jeunes et à 80 leaders d'association de jeunesse.

Le PNUD a assuré des formations civique et professionnelle et crée des opportunités d'insertion socioéconomiques aux jeunes les plus vulnérables engagés dans des mouvements violents, et qui constituent malheureusement des cibles privilégiées des groupes extrémistes. Aussi le projet contribuera-t-il à réduire leur vulnérabilité et à lutter contre l'extrémisme violent.

Les activités d'appui à la réinsertion des jeunes seront complétées par des activités de mobilisation autour de projets communautaires valorisant la culture de la paix. Une sensibilisation plus large sera également entreprise pour l'ensemble des couches de la population en vue de renforcer la communication intergénérationnelle et d'harmoniser le message de paix promu par le projet, ce à travers les leaders d'opinion traditionnels et les élus locaux.

En assurant la prise en charge socioprofessionnelle des jeunes et adolescents les plus vulnérables des zones cibles, la présente initiative contribuera également à renforcer le processus global de consolidation de la gouvernance sécuritaire qui sera adressée dans le cadre du « projet d'Appui à la consolidation du DDR et de RSS en Côte d'Ivoire ». Ces jeunes et adolescents les plus vulnérables seront également des acteurs essentiels dans les activités de dialogues intercommunautaires et socio-sécuritaires visant le renforcement de la confiance sociale pour une paix durable.

Les actions de prise en charge des jeunes en dehors du système scolaire et en conflit avec la loi sont en cohérence avec le projet « Consolidation de la paix et prise en charge de la jeunesse la plus vulnérable en Côte d'Ivoire » financé par l'Union Européenne. Ce nouveau projet financé par PBF vient consolider les acquis en matière de consolidation de la paix, et compléter les interventions du projet financé par l'Union Européenne qui couvre les zones du Nord et du Sud du pays. Le financement PBF va permettre de renforcer certaines actions entamées dans le Sud du pays et couvrir toute la zone centre ouest.

Les actions de renforcement des nouveaux mécanismes d'enregistrement des nouvelles naissances et de régularisation des enfants non déclarés à l'état civil sont en cohérence avec le projet d'Appui à l'enregistrement des naissances et des décès dans les délais et à la réforme de l'Etat-civil en Côte d'Ivoire qui est en cours, vue que « la capture » de toutes les naissances et la régularisation des enfants sans papiers va permettre d'accorder une identité à toutes les populations qui en sont dépourvues.

La particularité de ce projet est l'implication des jeunes dans les campagnes de sensibilisation sur l'enregistrement des naissances, sur les mécanismes traditionnels de cohésion sociale et leur utilisation comme relais communautaire, de formateurs en alphabétisation sur la culture de la

paix et également pour capter toutes les naissances et tous les décès qui interviennent dans les zones cibles.

En offrant des alternatives citoyennes aux jeunes vulnérables et en augmentant leur résilience aux discours belliqueux auxquels ils risqueraient d'être exposés, le projet permettra d'atténuer les risques de conflits. En leur offrant des perspectives d'avenir et en leur insufflant la culture de la paix, les jeunes auront un intérêt plus grand pour la consolidation durable de la paix.

-II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre proposée

a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement :

1- Résultats du projet

L'effet global recherché par le projet est de soutenir la consolidation de la paix par la mise en œuvre d'interventions catalytiques et synergiques pour répondre aux besoins des jeunes des zones cibles et de soutenir leurs efforts de consolidation de la paix. Ces zones ont été identifiées comme des zones soumises à de fortes pressions exogènes et endogènes qui peuvent exacerber les tensions et affecter la cohésion sociale. Pour ce faire, le projet interviendra auprès des jeunes des zones cibles et cherchera, à travers leur inclusion dans des activités productives et citoyennes à favoriser la consolidation de la paix. L'approche genre soutiendra la mise en œuvre des activités.

Le Résultat Stratégique visé par le projet est de **contribuer à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale à travers la réinsertion sociale et professionnelle des jeunes, y compris les plus vulnérables, leur participation comme relais communautaires aux mécanismes de prévention des conflits, et leur implication pour favoriser l'accès à l'état civil et à la réduction de l'apatridie pour garantir une identité juridique.** Un accent particulier sera mis sur l'inclusion des jeunes filles dans les différents axes du programme

Le projet s'articulera autour d'une stratégie intervenant à différents niveaux (local, régional, national) et avec différents groupes cibles (individuel, associations de jeunes, leaders communautaires). Cette stratégie permettra la mise en œuvre d'une approche intégrant les aspects économiques, communautaires et sociaux de la consolidation de la paix. Cette approche est développée autour de trois produits inter-liés mais aussi ayant chacun un effet spécifique contribuant à l'atteinte des objectifs du projet. En outre, la mise en œuvre coordonnée du projet permettra d'assurer la cohérence et la complémentarité avec les autres projets financés par le PBF.

Les trois produits spécifiques attendus visent à promouvoir la cohésion sociale des jeunes et des femmes issues de différentes communautés en les impliquant dans des activités productives et sociales à haute valeur ajoutée pour la consolidation de la paix.

Produit 1 : Les adolescents et jeunes les plus vulnérables dans les régions d'Abidjan, du Nord, de l'ouest et du Centre Ouest et notamment les jeunes en conflit et/ou potentiellement en conflit avec la loi sont pris en charge, resocialisés et réinsérés socio professionnellement.

Au-delà de l'absence de diplôme, les jeunes sans qualification présentent plusieurs facteurs de marginalisation qui les maintiennent hors de la sphère sociale et professionnelle. Certains jeunes sans qualification peuvent présenter de lourds problèmes sociaux souvent cumulés avec

des difficultés de logement, de santé et des troubles du comportement, les mettant en situation de désavantage par rapport aux autres actifs en matière d'employabilité. Il faut alors offrir à ces jeunes un suivi individualisé et des solutions adaptées aux contextes locaux et aux besoins multiples des jeunes en insertion. Il s'agit de proposer des formations à la « compétence sociale et civile », au sens de l'intégration progressive ou discontinue de valeurs sociales, civiles et culturelles censées conférer aux jeunes des chances supplémentaires pour s'insérer professionnellement. Le langage, la flexibilité comportementale, l'adaptabilité, le respect des règles de vie sur le lieu de travail représentent des compétences devenues essentielles pour travailler. Afin de faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes sans qualification, le choix de la Côte d'Ivoire s'est tourné vers un dispositif de service civique couplé à la formation professionnelle via le Service Civique d'Action pour l'Emploi et le Développement (SCAED).

Le SCAED est un dispositif national de resocialisation, de formation et d'insertion des jeunes de 16 à 30 ans sans diplôme ou sans titre professionnel en vue de leur insertion sociale et professionnelle.

L'objectif général est de permettre une resocialisation réussie des jeunes dans des centres de formation résidentiels dont l'encadrement et les règles de vie s'inspirent du modèle militaire afin de donner aux stagiaires un cadre d'éducation et d'instruction favorable à leur insertion ou réinsertion socioprofessionnelle. Le volet formation civique, d'une durée de 3 mois, comporte 3 composantes : une composante enseignement général (alphabétisation, français, mathématiques), une composante comportementale (éducation physique et sportive, hygiène générale, hygiène et santé mentale, ordre, discipline générale, éducation citoyenne et morale) et une composante technique (brevet national de secourisme, instruction élémentaire de conduite). Le volet formation professionnelle, d'une durée de 6 mois est un circuit de formation courte des métiers du bâtiment, des services, de l'électronique, de la mécanique.

Ce dispositif est complémentaire des autres dispositifs du gouvernement (les Ministères en charge de l'Education et de la formation, Ministère en charge de la solidarité, de la femme et de l'enfant), l'objectif général est de permettre une resocialisation réussie des jeunes afin de leur donner un cadre d'éducation et d'instruction très favorable à leur insertion ou réinsertion socioprofessionnelle.

Les jeunes bénéficiaires sont des adolescents et jeunes de 16 à 24 ans marginalisés, en situation de sans-abris, déscolarisés, trop âgés pour réintégrer l'école (prédélinquants, usagers de drogues, prostitué(e)s, filles-mères isolées, jeunes vivants de petits boulots et de vols à la tire). Ils seront identifiés à travers les services sociaux, les ONG partenaires du projet et les communautés. L'engagement des jeunes et des communautés auxquelles ils appartiennent est une opportunité pour ces jeunes de faire entendre leur voix et participer aux décisions qui les concernent, leur permettant ainsi de jouer un rôle important dans le futur.

Les principales activités à mener pour atteindre ce résultat sont les suivantes :

- **Activité 1.1. Appuyer la formation civique et professionnelle de 500 jeunes**

Une intervention directe sera menée sur deux groupes d'adolescents et jeunes particulièrement vulnérables à savoir i) les adolescents et jeunes hors du cursus scolaire qui, en l'absence d'alternatives d'insertion socioprofessionnelle et/ou de structures familiales et communautaires encadrantes, peuvent basculer vers la délinquance et la criminalité et ii) les enfants et adolescents en conflit avec la loi qui en l'absence d'une assistance adéquate pour leur réinsertion socioprofessionnelle sont susceptibles de basculer vers de nouvelles formes de

violences. Les jeunes seront identifiés selon les critères de recrutement du SCAED en collaboration avec les services sociaux et les ONG partenaires du SCAED. Un accent particulier est mis pour le recrutement des jeunes filles.

Le projet apportera un appui financier au Service Civique d'Action pour l'Emploi et le Développement (SCAED) du Ministère en charge de la Jeunesse pour délivrer une formation à 2 volets : un volet formation civique de 3 mois, un volet formation professionnelle de 6 mois, et la mise en apprentissage de 3 mois dans des métiers du bâtiment, des services, de l'électronique, de la mécanique etc.

Les interventions incluent i) la prise en charge sanitaire et psychosociale des jeunes pendant les 12 mois de formation, ii) le suivi des activités dans les centres de formation, iii) l'approvisionnement du matériel pour les maîtres artisans pour la mise en stage des jeunes, iv) des kits d'accompagnement pour l'insertion des jeunes.

- **Activité 1.2 : Renforcer les capacités des services d'aide à la jeunesse**

Les structures d'accueil des jeunes vulnérables qui assurent leur formation professionnelle et la resocialisation, rencontrent des insuffisances en matériel et outils de formation. Très souvent pillées lors de la crise, elles ont bénéficié de réhabilitation et d'équipement sommaire pour l'accueil des pensionnaires. Cela agit négativement sur l'efficacité de ces structures et le maintien des pensionnaires pendant la durée de la formation. Un appui technique et financier sera apporté à ces structures pour améliorer leur capacité d'accueil. Un appui sera également apporté aux directions régionales de la jeunesse ainsi qu'aux services sociaux pour assurer l'identification et le suivi des jeunes.

Les interventions incluent i) la réhabilitation du centre SCAED de Bondoukou ; ii) la formation de 30 encadreurs des centres de service civique, iii) l'accompagnement des services sociaux et direction de la jeunesse des régions concernées pour l'identification des jeunes et leur réinsertion dans la communauté post formation.

- **Activité 1.3 : Appuyer les campagnes d'information et de la mobilisation des jeunes et des communautés à travers des séances d'information de proximité, des émissions radiophoniques et la plateforme U Report**

Les jeunes leaders et associations des jeunes seront utilisés à travers la plateforme U Report pour véhiculer des messages de paix et partager leurs expériences. U-Report est conçu pour les jeunes et leur communauté pour renforcer l'engagement citoyen pour un changement positif au travers d'un moyen novateur. U-Report permet aux citoyens de prendre la parole via les SMS, les réseaux sociaux et d'autres canaux - par le biais des sondages et des messages - sur ce qui se passe dans leurs communautés. Il fournit également un forum pour amplifier leur voix par le biais des médias locaux et nationaux, envoie des alertes aux différents responsables sur les enjeux auxquels ils font face dans leurs communautés et se nourrit des retours d'informations utiles pour les U-Reporters, de manière à ce qu'ils soient habilités à travailler pour le changement dans leurs localités. A ce jour plus de 40 000 jeunes sont enregistrés sur la plateforme, dont 36% de jeunes femmes. A la fin du projet 100 000 jeunes seront enregistrés sur U Report, avec un objectif de parité homme / femmes. 1000 jeunes bénéficieront de séances d'informations de proximité sur différentes thématiques visant leur réinsertion sociale : compétences de vie courante,

citoyenneté, dialogue et résolution collaborative de conflits, sante sexuelle, droits humains, genre et équité, principes de non-violence et pluralisme religieux.

- **Activité 1.4 : Développer des AGRs pour la réinsertion socio-économique des jeunes vulnérables**

Dans le cadre de cette activité, les jeunes qui ont abandonné les combats et ne se sont pas faits enrôler comme ex-combattants pour bénéficier des différents programmes post-conflit vont être identifiés avec l'appui des leaders communautaires et des services techniques dans les zones d'intervention du projet. Une fois identifiés, ces jeunes de façon participative avec les experts du PNUD et les partenaires de mise en œuvre vont identifier leur projet de vie sur la base de prérequis dans le secteur d'activité afin de garantir la réussite du projet. Les initiatives communautaires seront encouragées pour permettre aux jeunes de différentes communautés du même secteur d'activité de travailler si possible ensemble pour dissiper les préjugés et faciliter la cohésion sociale et la réconciliation. Une fois les projets de vie identifiés, l'on procédera au renforcement des capacités techniques des bénéficiaires en gestion de projet (comptabilité simplifiée, itinéraire technique, vie associative, prévention et gestion des conflits...). Pour ce faire, le PNUD sélectionnera des structures d'encadrement expérimentées pour accompagner techniquement les bénéficiaires dans la réalisation d'activités fédératrices génératrices de revenus. L'implication des ministères techniques favorisera l'appropriation au niveau local et donc facilitera la pérennisation des AGRs après la vie du projet.

Pour cette activité, il s'agira de : i) sélectionner des structures expérimentées dans le développement communautaire ; ii) Identifier les institutions de microfinance ; iii) Financer 50 microprojets des jeunes ; iv) Renforcer les capacités techniques des bénéficiaires ; v) Organiser des partages d'expériences entre les jeunes pour des formations in situ ; vi) Organiser des activités de rapprochement communautaire avec les communautés d'accueil pour faciliter la réintégration et la cohésion sociale.

- **Activité 1.5 : Accompagner le processus de resocialisation des jeunes**

Du fait de la crise, les parents dont l'activité économique a été affectée ont mis fin à la scolarisation de leurs enfants par manque de moyens financier. Ces jeunes nés dans la crise et livrés à eux-mêmes n'ont eu pour modèle ou repère que les seigneurs de guerre ou la violence. Ne bénéficiant pas de formation professionnelle adéquate et d'éducation civique, ces jeunes s'adonnent à la violence pour se faire entendre et assurer leur survie.

D'où la recrudescence des agressions par cette catégorie jeune à travers les grandes villes de la Côte d'Ivoire. Ces jeunes sont facilement utilisés par les syndicats dans le domaine du transport pour le contrôle des gares routières dont la gestion génère d'importantes sommes d'argent. Le processus de gestion d'une partie de cette catégorie de jeune par l'état à travers son programme de resocialisation sur des sites reste incomplet pour que ces derniers échappent à ceux qui les utilisent pour aboutir à leur fin. Bien qu'ils apprennent un métier pendant les six mois de resocialisation, une fois retourné en famille, ils sont dans l'incapacité de poursuivre leur formation auprès d'artisans confirmés par manque de moyen financier ou de matériels et outils de travail pour achever la formation entamée dans les sites de resocialisation. Ces jeunes étant issus de familles vulnérables sont facilement réutilisés par leurs anciens maîtres les replongeant à nouveau dans le cycle de la violence. Expérimentés et aguerris, ces jeunes constituent une véritable menace pour la cohésion sociale et la consolidation de la paix acquises après plusieurs années d'efforts conjugués par les ivoiriens et la communauté internationale d'où l'urgence d'adresser les besoins de ces couches vulnérables.

Il s'agira donc dans le cadre de cette activité d'accompagner le processus de réinsertion post-formation de vingt-cinq (25) de ces jeunes dans la communauté en renforçant les capacités des acteurs locaux et en favorisant le dialogue avec la communauté pour faciliter leur réinsertion. Pour ce faire, après leur séjour et prise en charge dans les sites de resocialisation par l'état et l'UNICEF, le PNUD prendra la relève au niveau communautaire. Il sera donc question de ; (i) organiser un atelier de renforcement des capacités techniques des relais et leaders communautaires, syndicats de transporteurs ; (ii) placer 25 jeunes auprès d'artisans confirmés ; (iii) fournir vingt-cinq (25) kits d'installation pour les jeunes ayant achevé leur formation professionnelle.

Produit 2. Les jeunes et les communautés sont informés, sensibilisés et mobilisés pour des actions de cohésion sociale à travers la prévention et la gestion des conflits identitaires et le dialogue intercommunautaire fondé sur les valeurs culturelles endogènes.

La renaissance de communautés paisibles ne peut être possible, efficace et effective que si nous nous disposons à interroger les traditions et les cultures. Il existe dans les communautés en Côte d'Ivoire, des pratiques qui renferment les remèdes des difficultés à résoudre. On peut notamment citer les parentés à plaisanterie et les alliances inter-ethniques.

Il s'agit dans le cadre de ce produit de mener à travers ce produit, en synergie avec les jeunes, des actions d'identifications des valeurs culturelles qui promeuvent la cohésion sociale et la consolidation de la paix. Les jeunes s'approprieront ces valeurs culturelles dans l'optique de perpétuer les traditions incitant à la solidarité, l'entraide et au renforcement de la cohésion sociale entre les familles et les jeunes par le truchement d'actions communautaires consensuelles et volontaires de tout type, afin de briser l'individualisme l'exclusion et les crises identitaires.

Ce produit basé sur cette approche culturelle forte, centrée sur l'humain et fondée sur le respect mutuel et le dialogue ouvert entre les cultures peut conduire à des résultats durables, inclusifs et équitables.

Il s'agit de travailler avec les jeunes en tant qu'acteurs de changement, pourvoyeur de messages de paix dans la communauté, mais aussi de favoriser le rapprochement entre les jeunes et la communauté à travers des caravanes de paix, des expositions itinérantes, des représentations théâtrales, des sketches, des forums de discussions et l'utilisation des médias. Le travail réalisé avec les chaires UNESCO, les clubs messagers de la paix et de non-violence dans les écoles sera notamment utilisé pour renforcer les capacités des jeunes non scolarisés et atteindre d'autres jeunes non scolarisés.

Dans le processus de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire, la voix et la contribution des adolescents et jeunes restent symboliques et leurs initiatives en matière de prévention des conflits sont peu valorisées par la société. Cette exclusion des jeunes, alors qu'ils constituent la majorité de la population ivoirienne, engendre une crise identitaire et un besoin de valorisation qui alimentent le cercle vicieux de la violence.

La responsabilisation des jeunes et le renforcement de leur rôle dans la prévention du radicalisme contribueront à lutter contre l'extrémisme violent. Le dialogue inclusif et les dispositifs multiservices d'orientation et d'insertion des jeunes seront promus en vue de renforcer leur engagement dans les initiatives de consolidation de la paix. L'appui ciblera le renforcement des capacités des organisations de jeunesse rurales et citadines, y compris les organisations confessionnelles en matière de prévention de la délinquance et de la violence et la promotion de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. L'aspect novateur de ce projet réside

d'abord dans la prévention de la violence et les solutions pour l'éradication de toute forme de violence. Ensuite, il a l'avantage de renforcer l'éducation des jeunes et de les outiller à ne pas retomber dans la délinquance et la violence extrême et enfin, il appuie ceux qui sont déjà tombés dans la délinquance.

Les leaders jeunes, les jeunes prescripteurs, les figures respectées de la jeunesse, mais aussi les leaders communautaires locaux, les médias seront utilisés pour avoir accès à ces jeunes, mais aussi pour influencer leur comportement. Les ONG partenaires, les associations de jeunesse connaissent ces jeunes, elles sont intégrées dans les quartiers.

Par ailleurs, le dialogue intercommunautaire constitue une opportunité et un cadre d'échange où les communautés diagnostiquent elles-mêmes les problèmes qui minent leur bonne cohabitation, la paix et la cohésion sociale. Les dialogues intercommunautaires, par le passé, ont contribué de façon significative au rapprochement communautaire, à la prévention et à la résolution pacifique des conflits en Côte d'Ivoire. Ces activités seront initiées dans les zones du projet où la cohabitation pacifique et les tensions intercommunautaires demeurent un défi du fait de la forte concentration de diverses communautés à la recherche d'opportunités socioéconomiques et le retour des déplacés et exilés politiques de la crise ivoirienne.

Les principales activités à mener pour atteindre ce résultat sont les suivantes :

- **Activité 2.1 : Appuyer les initiatives communautaires et des jeunes valorisant des pratiques culturelles**

Un inventaire des alliances interethniques et des bonnes pratiques traditionnelles de prévention et gestion des conflits sera réalisé. Une cartographie de ces alliances et bonnes pratiques sera vulgarisée et diffusée à travers des expositions itinérantes dans les zones ciblées, des conférences, des forums d'échanges, etc. en vue de leur appropriation par les jeunes.

La collecte des données sur ces valeurs sera menée dans les zones cibles auprès des sachants et les jeunes vont participer activement au processus ;

Il s'agira également de capitaliser sur les événements et plateformes d'expressions culturelles en matière de cohésion sociale (Abissa, festivals culturels, Popo carnaval, initiations traditionnelles, etc.) en vue de la prise en compte par les jeunes, des valeurs qui y sont véhiculées (acceptation de l'autre dans sa différence, hospitalité, entraide, solidarité, vivre ensemble, etc.)

- **Activité 2.2 : Mener des campagnes de sensibilisation à l'importance des valeurs culturelles auprès des jeunes et des communautés**

Une caravane itinérante de sensibilisation menée par les jeunes, préalablement formés, sera initiée en vue d'instaurer durablement un dialogue communautaire. Des modules harmonisés de formation sur la cohésion sociale, la culture de la paix, la prévention et la gestion pacifique des conflits par les jeunes seront traduits en langues locales et diffusés. Cette campagne s'appuiera sur le développement de messages clés relatifs à la culture de la paix, à la cohésion sociale, à la vulgarisation des alliances interethniques et aux pactes de non-agression. Des supports de communication seront également produits pour contribuer à la mise en œuvre et à la réussite de ladite campagne. Des artistes comédiens, les clubs de paix, etc. animeront par ailleurs la caravane à travers des sketches de sensibilisation et des messages clés. L'itinéraire prévu est le suivant : Abidjan, Bouaké, Katiola, Gagnoa, Divo, Dabou, Alépé, Adzopé, Agboville, Sikensi, Bonoua, Bassam, Aboisso. Aussi, des rencontres et dialogues de proximité menés par des jeunes auprès des leaders communautaires, des jeunes de chefferies traditionnelles seront

organisés afin d'encourager l'engagement de ces derniers à la cohésion et la tenue d'élections apaisées. Près de dix mille (10 000) jeunes seront mobilisés pendant cette caravane de paix.

Les canaux traditionnels d'information seront utilisés pour sensibiliser la population cible à la consolidation de la paix et à la cohésion sociale. Les crieurs publics, les messagers, les espaces publics dédiés (l'arbre à palabre) sont des vecteurs et des lieux encore utilisés dans les régions de Côte d'Ivoire pour informer et sensibiliser les populations, seront utilisés par les jeunes

- **Activité 2.3 : Appuyer les initiatives des jeunes dans des actions de consolidation de paix, de cohésion sociale et d'engagement citoyen à travers les radios communautaires, pour diffuser des messages de paix, qui seront produits et émis par les jeunes eux-mêmes et des rencontres qu'ils animeront.**

Les jeunes vont concevoir et animer des émissions radios sur des thématiques liées à la cohésion sociale, à la culture de la paix à la promotion des droits humains et du genre (droits de l'enfant, droits de la femme, droits des populations autochtones, allochtones et/ou allogènes) et au foncier rural,

Ils vont également mener auprès des autres jeunes et communautés des actions de sensibilisation de terrains, liées aux thématiques déjà abordées sur les radios communautaires. Notamment à travers des rencontres d'échanges, de débats

- **Activité 2.4 : Former les jeunes à la culture de la paix et à la cohésion sociale**

Les institutions, et ONGs qui œuvrent dans le domaine de la culture de la paix (Fondation FHB, chaire UNESCO pour la culture de la paix, Chaire UNESCO Eau, femmes et pouvoir de décision etc.) seront mis à contribution pour informer et former les jeunes à travers divers modes, canaux et supports (émissions radiophoniques ou télévisées, sessions de formation, livres, vidéos, sketches, réseaux sociaux, etc.). Les modules de formation à la gestion des conflits en milieu scolaire, universitaire et communautaire seront utilisés.

- **Activité 2.5 : Renforcer les capacités des jeunes pour produire des messages de paix, de cohésion sociale, de civisme à partir de différents supports et être des relais auprès des jeunes analphabètes ;**

Il s'agira de détecter et de renforcer les aptitudes des jeunes à pouvoir s'adresser à d'autres jeunes et aux populations sur la culture de paix, de prévention et de gestion des conflits identitaires. Il s'agira également de former des jeunes en technique d'alphabétisation fonctionnelle par le numérique en vue de d'accompagner les autres jeunes analphabètes ou en rupture scolaire des communautés pour une appropriation des messages sur la culture de la paix, la cohésion sociale et la nécessité de l'établissement de extraits de naissance

- **Activité 2.6 : Réaliser des dialogues intercommunautaires**

Au cours de cette activité, la jeunesse et les différentes autres entités communautaires, séparément, identifient elles-mêmes les problèmes qui seraient à l'origine des tensions et font des propositions de solutions. La mise en commun des travaux de groupe aboutit à l'identification de problèmes et de solutions communes pour la paix. Enfin, les différentes communautés s'accordent sur des actions urgentes ou des projets à impact rapide à mettre en

œuvre pour renforcer la cohabitation et rétablir la confiance entre elles. Pour se faire, dix (10) rencontres intercommunautaires seront organisées, ainsi que dix (10) projets à impact rapide répondant aux besoins identifiés lors des rencontres intercommunautaires pour améliorer la cohabitation pacifique entre divers communautés, la cohésion sociale et consolider la paix.

Produit 3 : Les nouveaux mécanismes d'enregistrement des naissances et des décès à l'état civil dans les délais requis à travers l'utilisation des jeunes comme relais communautaire sont améliorés

Les jeunes seront engagés sous la supervision des chefs de communauté dans la mise en œuvre des nouveaux mécanismes d'enregistrement des naissances. Ces jeunes seront utilisés comme des relais communautaires dans la sensibilisation sur l'importance d'avoir une identité juridique et sur la déclaration des naissances dans les services d'état civil.

Ces jeunes désignés par les chefs de communautés seront les leaders des jeunes qui ont une influence sur certains jeunes dans les communautés. Ils feront partie de l'ensemble des jeunes identifiés dans la communauté comme ayant participé ou pouvant participer à des groupes ou mouvements violents.

L'une des causes de la grave crise qu'a connue la Côte d'Ivoire réside dans la question de l'identité des personnes. Les jeunes grâce à leurs actions de sensibilisation pourront encourager les personnes à se faire enrôler en vue d'avoir une identité.

Les radios de proximité seront utilisées pour faire passer le message des jeunes et amener les communautés à se faire identifier dans les différents centres d'état civil. Grâce à ces actions de sensibilisation et de mobilisation communautaire, une opération d'enrôlement des personnes serait organisée en vue de donner une identité à toutes les personnes bénéficiaires.

A travers ce projet, plus de 1.000.000 de personnes auront une identité juridique leur permettant d'avoir accès aux services sociaux de base, à l'éducation et éventuellement à une nationalité et le droit de voter. Ceci réduira le sentiment d'exclusion et de frustration.

La mise en œuvre conjointe des activités de ce produit va contribuer à résoudre la question de l'identité des personnes, source de conflit et de tensions intercommunautaires. Les actions à mener dans le présent projet contribueront à améliorer l'accès des populations aux pièces d'identité. Les actions conjointes de sensibilisation menées par les jeunes comme relais communautaires dans le cadre de la mise en œuvre des nouveaux mécanismes d'enregistrement des naissances et des décès couplés avec la campagne pour l'établissement de jugements supplétifs d'actes de naissance et de cartes d'identité, contribueront à réduire les risques de résurgence d'un conflit lié à l'accès des populations aux documents d'identité.

Les principales activités à mener pour atteindre ce résultat sont les suivantes :

- **Activité 3.1 : Mobilisation et formation de la jeunesse comme relais communautaire (campagne et caravane, radio communautaire)**

Les jeunes leaders des communautés cibles seront désignés pour porter des messages sur l'importance de la déclaration des naissances à travers des campagnes de sensibilisation de proximité et des passages dans les radios communautaires. Ils travailleront sous la supervision des chefs de communauté.

- **Activité 3.2. Appui aux nouveaux mécanismes communautaires de déclaration des naissances**

Il s'agira de mettre en place à l'issue des mobilisations communautaires, des mécanismes qui permettront de capter toutes les déclarations de naissance qui interviendront dans les zones cibles. Ils seront animés par les jeunes issus des communautés cibles et qui savent lire et écrire. Ces mécanismes communautaires sont des dispositifs permanents qui pourraient être supportés par le budget de l'état à l'issue de la réforme du système de l'état civil.

- **Activité 3.3 : Appui à la réforme du système de l'Etat Civil**

Pour éviter les conflits liés à l'identité, la Côte d'Ivoire s'est engagée à reformer de façon durable son système de l'état civil. Il s'agira de soutenir les initiatives issues de cette réforme et surtout de contribuer au financement du plan d'action budgétisé de la réforme.

2- Théorie du changement

Si les jeunes les plus vulnérables notamment les filles accèdent aux opportunités de développement socioéconomique et participent aux plateformes de dialogue social, Si les jeunes sont outillés et impliqués dans le dialogue intercommunautaire et les actions en vue de la consolidation de la paix sur des valeurs culturelles et Si les jeunes sont utilisés comme relais communautaires pour l'accroissement de l'enregistrement des naissances et des décès et l'enrôlement des jeunes pour avoir accès à une carte d'identité alors les jeunes seront des vecteurs de cohésion sociale et de réconciliation nationale et seront encouragés à recourir davantage aux services d'état civil en réduisant ainsi le sentiment d'exclusion, le risque d'apatridie, de radicalisme et de conflits.

b) Budget :

Le budget total attendu de PBSO pour le financement du projet est de 2.500.000 USD réparti entre les trois agences participantes UNICEF, PNUD et UNSECO. Les tableaux ci-dessous montrent les différents coûts par produit et par catégories.

Tableau 2 : Budget des activités du projet

Résultat 1 : La réinsertion sociale et professionnelle des jeunes, y compris les plus vulnérables, leur participation comme relais communautaires aux mécanismes de prévention et résolution des conflits et leur implication pour favoriser l'accès à l'état civil et à la réduction de l'apatridie pour garantir une identité juridique, contribuent à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale.							
Numéro du produit	Nom des produits	Activités	Budget des produits par Entité bénéficiaire de l'ONU			Catégorie de dépense de l'ONU (voir tableau suivant pour les catégories)	Commentaires (par exemple sur les types de produit ou la justification du budget)
			UNICEF	UNESCO	PNUD		
Produit 1.	Les jeunes et adolescents les plus vulnérables dans les régions du Sud et du Centre Ouest et notamment des jeunes en conflit et/ou potentiellement en conflit avec la loi sont pris en charge, resocialisés et réinsérés socio professionnellement.	Activité 1.1. Appuyer la formation civique et professionnelle de 500 jeunes	475 000			De 1 à 7	Ces fonds permettront de réaliser les activités proposées, assurer les charges des intrants, et des ressources humaines nécessaires
		Activité 1.2 : Renforcer les capacités des services d'aide à la jeunesse	150 000				
		Activité 1.3 : Appuyer les campagnes d'information et de la mobilisation des jeunes et des communautés	90 000				
		Activité 1.4 : Développer 50 AGRs pour la réinsertion socio-économique des jeunes vulnérables ;			330 000		

		Activité 1.5 : Accompagner le processus de resocialisation de 25 jeunes			95 000		
Produit 2	Les jeunes et les communautés sont informés, sensibilisés et mobilisés pour des actions de cohésion sociale à travers la prévention et la gestion des conflits identitaires et le dialogue intercommunautaire fondé sur les valeurs culturelles endogènes.	Activité 2.1 : inventaire, exposition itinérante et édition de la cartographie des alliances		160 000		De 1 à 7	Ces fonds permettront de réaliser les activités proposées, assurer les charges des intrants, et des ressources humaines nécessaires
		Activité 2.1.2 Caravane de sensibilisation à travers des sketches, crieurs publics, etc.		230 000			
		Activité 2.2.3 Campagne de diffusion des messages clés à travers les radios communautaires et les agora		12 000			
		Activité 2.4 Former les jeunes à la culture de la paix et la cohésion sociale		12 000			
		Activité 2.5 Renforcement de capacité et alphabétisation		56 000			
		Activité 2.6 : Réaliser 10 dialogues intercommunautaires Mettre en œuvre 10 projets à impact rapide			50 000 230 000		

Produit 3	Les nouveaux mécanismes d'enregistrement des naissances et des décès à l'état civil dans les délais requis travers l'utilisation des jeunes comme relais communautaire sont améliorés	Activité 3.1 : Mobilisation et formation de la jeunesse comme relais communautaire (campagne et caravane, radio communautaire)	460,000				Ces fonds permettront de réaliser les activités proposées, assurer les charges des intrants, et des ressources humaines nécessaires
		Activité 3.2. Appui aux nouveaux mécanismes communautaires de déclaration des naissances					
		Activité 3.3 : Appui à la réforme du système de l'Etat Civil					
Suivi / Evaluation			75,000	30 000	45 000		Ces fonds permettront d'assurer les activités de suivi évaluation du projet
total			1 250 000	500 000	750 000		

PBF PROJECT BUDGET							
CATEGORIES	1 ^{re} Tranche (70%)			2 ^{de} Tranche (30%)			TOTAL
	UNICEF	UNDP	UNESCO	UNICEF	UNDP	UNESCO	
1. Staff and other personnel	93,695	38,500	35,000	40,155	16,500	15,000	238,850
2. Supplies, Commodities, Materials	21,000	7,000	70,000	9,000	3,000	30,000	140,000
3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)	74,554	3,500	35,000	31,952		15,000	160,006
4. Contractual services	202,965	245,000	97,170	86,985	105,000	41,644	778,764
5. Travel	11,200	3,500	16,432	4,800	1,500	7,044	44,476
6. Transfers and Grants to Counterparts	392,700	175,655	7,000	168,300	75,280	3,000	821,935
7. General Operating and other Direct Costs	21,643	17,500	66,500	9,275	9,000	28,500	152,418
Sub-Total Project Costs	817,757	490,655	327,102	350,467	210,280	140,188	2,336,449
8. Indirect Support Costs*	57,243	34,345	22,898	24,533	14,720	9,812	163,551
TOTAL	875,000	525,000	350,000	375,000	225,000	150,000	2,500,000

* Le taux ne doit pas dépasser 7% du total des catégories de dépense 1 à 7, tel que spécifié dans le Mémoire d'accord du Fonds et doit suivre les règles et procédures de chaque entité bénéficiaire. Il faut noter que les coûts générés par l'entité et directement liés à la mise en œuvre du projet doivent être alloués aux lignes de budget correspondantes conformément aux règles et procédures de l'entité en question.

c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et partenaires d'exécution :

UNICEF

Les objectifs visés dans le cadre de ce projet s'inscrivent étroitement dans la continuité des précédentes interventions de l'UNICEF dans le processus d'amélioration du système d'état civil en Côte d'Ivoire et de l'amélioration de la participation des jeunes dans la consolidation des acquis de la paix. Ainsi, l'UNICEF jouera le principal rôle dans la coordination d'ensemble des interventions dudit projet.

L'UNICEF en Côte d'Ivoire dispose d'un Bureau pays basé à Abidjan et de 2 Bureaux de zone: à Man dans l'ouest du pays et à Korhogo dans le Nord. L'UNICEF a un effectif de plus de 100 staffs dont 3 professionnels seront consacrés à la mise en œuvre de ce projet (un spécialiste de l'adolescence, un spécialiste de l'éducation et un administrateur protection de l'enfant). Le staff de la section protection de l'enfant qui sera directement et principalement mis à contribution pour le suivi de la mise en œuvre du présent projet est rompu aux activités de même type. Un des trois staffs concernés a été directement impliqué dans les phases 1 et 2 du projet PBF. Le Bureau UNICEF dispose également d'une équipe de suivi évaluation qui apportera un appui aussi bien pour le suivi évaluation des actions du projet que pour la connexion avec l'Institut Nationale de la Statistique.

Les principaux partenaires de mise en œuvre seront le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (MEMIS) qui a été le principal partenaire du programme enregistrement des naissances de la phase I du financement de PBF en Côte d'Ivoire et le Ministère en charge de la Jeunesse.

PNUD

Les objectifs visés dans le cadre de ce projet s'inscrivent étroitement dans la continuité des précédentes interventions du PNUD dans le processus de consolidation de la Paix en Côte d'Ivoire à travers l'appui à la jeunesse vulnérable et au rétablissement de la cohésion sociale et de la réconciliation dans les zones rendues vulnérables du fait de la crise postélectorale. Au regard de l'expérience avérée du PNUD dans les principaux axes du présent projet, il est indéniable que le PNUD continuera comme par le passé à jouer un rôle prépondérant dans la réalisation des activités dudit projet pour la consolidation des acquis.

La contribution du PNUD dans le processus global d'appui à la jeunesse et au rétablissement de la sécurité, de la cohésion sociale et de la consolidation de la Paix après la crise postélectorale de 2011 s'est traduite par son leadership dans la mobilisation des partenaires tant nationaux qu'internationaux et dans la mise en œuvre d'un ensemble d'initiatives ciblées dans les domaines de la cohésion sociale, la réconciliation et de la restauration de l'autorité de l'Etat.

Le partenariat du PNUD avec les institutions et structures nationales (Le Ministère de la Solidarité, de la femme et de la Protection de l'Enfant, Ministère de la Promotion de la jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique, S-CNS, CCSR, PNCS, DGAT...) et sa présence sur le terrain avec son sous Bureau de Guiglo contribueront efficacement à l'atteinte des objectifs du projet.

UNESCO

L'UNESCO a un avantage comparatif avéré pour la promotion de la coopération internationale dans le domaine de l'Education, des Sciences, de la Culture, de la Communication et de l'Information; en mettant l'accent sur la prévention et la gestion pacifique des conflits,

l'éducation à la paix et la tolérance, la compréhension culturelle et le dialogue interculturel et interreligieux ainsi que la réconciliation entre les peuples.

Du fait de son mandat, et de l'expertise accumulée dans les secteurs de la promotion de la paix et de la cohésion sociale, l'UNESCO est à même de contribuer de manière significative à la mise en œuvre du projet « Renforcement de la participation des jeunes et des associations de jeunes à la consolidation de la paix dans le Sud et le Centre Ouest de la Côte d'Ivoire ».

En effet, l'UNESCO en Côte d'Ivoire joue un rôle actif dans la consolidation de la paix et de la cohésion sociale à travers la mise en place de programmes éducatifs de cohésion sociale, du renforcement des capacités de la presse et des médias communautaires, ainsi que de la valorisation des mécanismes culturels et traditionnels de prévention et gestion des conflits. De même elle appuie les initiatives pour l'innovation et les transformations sociales, favorisant la pleine participation des communautés à leur développement socioéconomique et à la cohésion sociale.

A ce titre, le Bureau UNESCO est un partenaire important dans la réalisation du présent projet. Elle apportera une expertise technique adéquate pour l'intégration de la dimension culturelle dans la prévention et gestion des conflits et l'implication des jeunes comme vecteurs des valeurs de l'UNESCO à travers la Coordination nationale jeunesse et sport de l'UNESCO, le Réseau d'écoles associées de l'UNESCO.

Le Bureau UNESCO dispose par ailleurs d'une expérience solide en matière de communication et de sensibilisation des communautés à la non-violence par le biais d'outils innovants, attractifs et adaptés aux besoins des populations locales. L'un de ses atouts majeurs est sa capacité à aborder les défis de façon holistique en embrassant de façon synergique les principales dimensions de l'action humaine.

Tableau 4 : Aperçu général du financement des entités de l'ONU dans le pays

	ENTITÉ 1: NOM	Principale source de financement (gouvernement, donateur, etc.)	Budget annuel ordinaire en dollars US	Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)
Année financière précédente (2016)	UNICEF	Comité Français pour UNICEF	5 millions	
	PNUD	PBF	5,3 millions	
	UNFPA	PBF	1,4 millions	
	UNESCO	Chine	500 mille	
Année financière en cours (2017)	UNICEF	UE	3,9 millions	
	PNUD	PBSO	1,6 millions	
	UNFPA	Suède, Hollande, Norvège, Finlande, Danemark, KOICA,	6,6 millions	
	UNESCO	Chine	500mille	

III. Gestion et coordination

a) Gestion du projet :

PBSO s'est engagé sur la base du principe de « matching fund » à financer trois principaux domaines d'interventions du PACoP à savoir : i) renforcement de la participation des jeunes à la consolidation de la paix ; ii) appui à la pérennisation des outils de prévention et de gestion de conflits et ; iii) appui à la consolidation de la DDR et de la RSS. La portée stratégique des interventions de PBSO est de catalyser la mise en œuvre du PACoP. Dans cette perspective la coordination et le suivi & évaluation des projets PBF se feront dans un cadre arrimé au dispositif de coordination, de suivi et évaluation du PACoP. Ce dernier sera fondé sur les mécanismes de gestion et de coordination déjà mis en place dans le cadre du Plan Prioritaire II de Consolidation de la Paix en cours.

La responsabilité de coordination et de gestion de ce projet reposera principalement sur les structures de gestion que sont le Comité de pilotage conjoint du Plan Prioritaire pour la Consolidation de la Paix en Côte d'Ivoire, le Comité Technique des Experts (CTE), le Comité de Coordination du Projet (CCP), et l'Équipe Projet (EP). Ces structures s'appuieront, autant que possible et nécessaire, sur le système des Nations-Unies (UNICEF, PNUD, UNESCO) et plusieurs partenaires nationaux (ministères, collectivités territoriales, société civile, et communautés locales).

❖ Le Comité de Pilotage Conjoint du Plan Prioritaire pour la Consolidation de la Paix en Côte d'Ivoire (CPCPP)

Le Comité de pilotage conjoint du Plan prioritaire (CPCPP) est coprésidé par le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies et le Ministre du Plan et du Développement. Son rôle est de définir les orientations stratégiques et d'arrêter les principes et procédures de mise en œuvre des différentes composantes du projet. Il veillera notamment à ce que les activités du projet soient conformes aux orientations définies dans le plan prioritaire et en cohérence avec les autres interventions financées par le PBF et/ou par d'autres partenaires.

❖ Le Comité Technique des Experts (CTE)

Un comité technique des experts sera mis en place afin d'appuyer techniquement la formulation, la pré-validation et le suivi technique de la mise en œuvre des documents projets/programmes. Ce comité travaillera avec le secrétariat technique du PBF qui l'assistera dans ses fonctions. Le secrétariat technique est chargé d'appuyer le comité de pilotage et contribue efficacement au suivi global de l'exécution des programmes du Plan Prioritaire et à l'évaluation de leur impact sur la consolidation de la paix. Il assure le rôle de consolidation des rapports périodiques du Comité de pilotage.

Le comité technique des experts est co-présidé par le responsable du secrétariat technique et le représentant du co-président du comité de pilotage. Il comprend les

❖ Le Comité de Coordination du Projet (CCP)

Le Comité de Coordination du Projet présidé par l'agence lead aura la responsabilité générale de la coordination technique du programme et rendra régulièrement compte au comité de pilotage. Il aura pour missions d'élaborer et de valider le plan annuel de travail du projet et

d'approuver les rapports annuels et le rapport final du projet. Le Comité de Coordination du projet se réunira au moins deux fois par an. Il comprend les gestionnaires des projets des agences récipiendaires.

❖ **L'équipe du projet**

La gestion au quotidien du projet conjoint sera assurée par un Gestionnaire de projet en étroite collaboration avec le Chef de file de la partie gouvernementale. Le/La Gestionnaire de projet sera un staff sous contrat UNICEF. Il sera payé sur le projet sur une période de douze mois (Janvier 2018 – Décembre 2018). Il reportera au Comité de coordination du projet, et supervisera les équipes techniques pour les aspects relatifs au projet conjoint. Une Cellule technique interne au projet assurera la synergie, le partage des informations et la prise de décisions en commun entre les agences. La cellule technique sera présidée par le/la gestionnaire du projet et composée des représentants désignés du PNUD, et de l'UNESCO. La Cellule sera un mécanisme flexible organisé autour de séances de travail. Elle se réunira au moins une fois tous les mois pour approuver les rapports d'avancement du projet et des réunions ad hoc pourront être convoquées à chaque étape essentielle du projet. Les agences récipiendaires des fonds administreront chacune en ce qui les concerne les ressources financières reçues dans le cadre du programme. Une partie des fonds du projet vont contribuer aux salaires du personnel des agences désignées qui assurent la mise en œuvre et le suivi du projet.

b) **Gestion des risques :**

Tableau 5 – Matrice de gestion des risques

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haut, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
La politique d'enregistrement des naissances est entravée pour motifs politiques	Moyenne	Moyenne	Renforcement des politiques de sensibilisation des populations et des autorités préfectorales
L'émergence de conflits locaux « ciblés » requiert une mobilisation de ressources différente	Moyenne	Moyenne	Concertation SNU et Comité de pilotage pour prise de décision d'allocations/ changements de stratégie
Émergence d'une conflictualité liée à la période pré-électorale de 2020	Moyenne	Forte	Concertation SNU et Gouvernement. Déploiement avec acteurs de terrain d'initiatives à caractère rapide de pacification et de médiation ainsi que de sensibilisation nationale/locale
Manque d'engagement des autorités ivoiriennes dans la mise en œuvre			Implication des autorités lors de la phase de conception. Le programme correspond aux

des composantes et dans le suivi à plus long terme.	Elevé	Faible	priorités du gouvernement. Les ministères techniques sont parties prenantes dans la mise en œuvre du programme.
-----------------------------------------------------	-------	--------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

c) Suivi et évaluation :

Le rôle de coordination du suivi et évaluation des projets PBF sera dévolu au Secrétariat Technique qui va appuyer les agences dans l'élaboration des plans de travail annuels, le suivi et l'évaluation des projets. Afin de s'assurer des progrès et des changements obtenus, le secrétariat coordonnera la réalisation d'enquêtes ou études devant informer certains indicateurs clés en matière de consolidation de la paix ainsi que l'évaluation indépendante de l'ensemble du portefeuille PBF. Une attention sera accordée par le secrétariat à la visibilité des appuis du PBSO et des autres bailleurs dans le cadre du PACoP de même qu'aux résultats obtenus sur le terrain. A cet effet, des ressources conséquentes seront dégagées sur chaque projet pour les activités de coordination, de suivi & évaluation et de communication. Un montant total de 150 000 USD (soit 6% du budget du Projet) sont affectés au suivi évaluation du projet.

- Planification conjointe

Le Secrétariat Technique coordonnera la planification et la mise en œuvre des activités déclinées dans les projets PBF qu'elles soient d'ordre programmatique, opérationnel ou de communication. Il s'agira d'une planification conjointe qui veillera à la synergie et à la complémentarité entre les projets PBF mais aussi celles des projets PBF avec d'autres composantes financées par d'autres bailleurs dans le cadre du PACoP.

La planification conjointe permettra d'assurer une approche conjointe et intégrée pour le ciblage géographique et des bénéficiaires et une meilleure coordination des activités. Ceci permettrait de mutualiser les ressources des projets et d'assurer plus d'impacts.

A l'issue de ce processus, un plan de travail annuel sera élaboré pour chaque projet PBF avec des cibles et des indicateurs de performance des activités à mener et un cadre budgétaire. Ce document sera validé et signé les co-présidents du comité technique des experts.

- Dispositif de suivi-évaluation

En vue d'améliorer l'efficacité et l'efficience des projets PBF il sera mis en place un dispositif de suivi et d'évaluation à double ancrage :

- un ancrage opérationnel au niveau des institutions chargées de la mise en œuvre des projets PBF,
- un ancrage stratégique au niveau du secrétariat chargé de la coordination, de la planification et du suivi des projets PBF et du PACoP.

Le dispositif de suivi-évaluation sera basé sur une approche participative incluant tous les acteurs (agences SNU, institutions de mise en œuvre, bénéficiaires). Il s'articulera autour du suivi courant et d'une évaluation des impacts et permettra d'assurer la redevabilité, le pilotage des actions et le partage d'informations. A cette fin, le secrétariat va appuyer le dispositif de suivi-évaluation, notamment :

- l'identification des informations nécessaires et la construction des indicateurs pertinents ;
- l'élaboration des outils et procédures qui permettront le recueil des informations en temps voulu ;
- la définition des procédures de traitement impliquant les acteurs ;

- la définition des modalités de diffusion des données une fois traitées aux acteurs concernés (rapports, supports de communication ...);
- la mise à jour de la cartographie et son utilisation comme outil de suivi-évaluation;
- La collecte des bonnes pratiques qui doivent être documentées

- **Outils de Suivi-évaluation**

Les outils suivants seront utilisés dans le cadre du suivi et évaluation des projets PBF :

- Calendrier de suivi évaluation des projets PBF arrimé au calendrier de suivi et évaluation du PACoP;
- Plan de mesure des performances;
- Revues semestrielles et annuelles conjointes dont l'objectif est de mesurer le niveau d'atteinte des résultats escomptés, de prendre des mesures correctives requises et de renforcer la concertation entre les acteurs. Toutes les parties prenantes du programme participeront à l'ensemble des revues de manière à favoriser les synergies et les complémentarités entre les projets.;
- Visites conjointes de terrain organisée par le secrétariat;
- Reporting assuré par chaque projet tout en veillant à la synergie des 3 projets;
- Cartographie des interventions;
- Evaluation finale portant sur les niveaux de résultats des projets sera menée conjointement par le SNU et le gouvernement en fin des projets. Sa préparation s'appuiera sur les rapports d'avancement périodique, les résultats des enquêtes et études.

d) **Dispositions administratives (paragraphe normalisé – ne pas supprimer)**

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri-partenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires, ainsi que de la consolidation des rapports narratifs et financiers et de la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémoire d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

Fonctions de l'Agent administratif

Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)⁵ (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluridonateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUMD) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri-partenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds :

- Débourser des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés;

⁵ Disponible à l'adresse suivante : <http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA,-10.30.2008.doc>

- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concernée (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde);

Déboursier des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juillet;
- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre au plus tard le 15 novembre;
- Des rapports d'activité narratifs finaux (de fin de projet), à soumettre au plus tard dans un délai de 3 mois après la clôture opérationnelle du projet;
- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- Des rapports narratifs finals, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds;
- Des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question;
- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

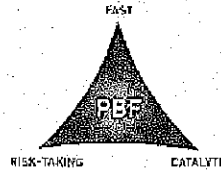
Propriété du matériel, des fournitures et autres biens

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

Information du public

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (<http://unpbf.org>) et sur le site de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).

Annexe A : Résumé de projet (à fournir au Bureau du MPTF sous format Word)



**FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
RÉSUMÉ DE PROJET**

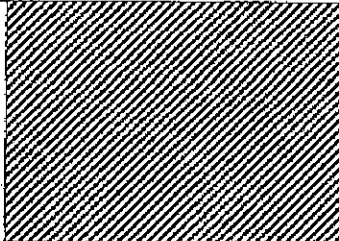
Numéro et intitulé du projet :	Renforcement de la participation des jeunes à la consolidation de la paix dans le Nord, le Sud, le Centre, l'Ouest et le Centre Ouest de la Côte d'Ivoire
Entité(s) de l'ONU bénéficiaire(s) :	UNICEF – PNUD – UNESCO
Partenaire(s) d'exécution :	<p>Gouvernement:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présidence de la République (CSSR)/(CNS) - Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité - Ministère du Plan et du Développement (Office National de la Population, Institut National de la Statistique) - Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme - Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique - Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique - Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle - Ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité - Ministère de la culture et de la francophonie <p>Société Civile :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réseaux et associations de jeunes - Conseil National de la Jeunesse - Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire - Fondation Amigo - Grains de Paix - Fondation Felix Houphouët Boigny pour la Recherche de la Paix - Chaire UNESCO pour la Culture de la Paix - Chaire UNESCO, Eau, Femmes et pouvoir de décisions - Direction du Patrimoine Culturel (DPC) - Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) - CulturAfrik - Commission nationale Ivoirienne pour l'UNESCO
Site :	District d'Abidjan, Grands Ponts, Loh Djiboua, Goh, Haut Sassandra, Sud Comoe Gbeke, Agneby Tiassa, Hambol, Guemon, Poro

Budget approuvé du projet :	2,500,000 USD	
Durée du projet :	Date de démarrage prévue : 1 ^{er} Novembre 2017	Date d'achèvement prévue : 31 Avril 2019
Domaine de priorité du Fonds :	La cohésion sociale et la réconciliation nationale	
Résultat du projet :	La réinsertion sociale et professionnelle des jeunes, y compris les plus vulnérables, leur participation comme relais communautaires aux mécanismes de prévention et résolution des conflits et leur implication pour favoriser l'accès à l'état civil et à la réduction de l'apatridie pour garantir une identité juridique, contribuent à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale.	
Activités principales du projet :	<p>Produit 1 : Les jeunes et adolescents les plus vulnérables dans les régions du Sud et du Centre Ouest et notamment des jeunes en conflit avec la loi sont pris en charge, resocialisés et réinsérés socio professionnellement. Les principales activités à mener pour atteindre ce résultat sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appuyer la formation civique et professionnelle de 450 jeunes ▪ Renforcer les capacités des services d'aide à la jeunesse ▪ Appuyer les campagnes d'information et de la mobilisation des jeunes et des communautés ▪ Développer des AGRs pour la réinsertion socio-économique des jeunes vulnérables ▪ Accompagner le processus de resocialisation des jeunes <p>Produit 2 : Les jeunes et les communautés sont informés, sensibilisés et mobilisés pour des actions de cohésion sociale à travers la prévention et la gestion des conflits identitaires et le dialogue intercommunautaire fondé sur les valeurs culturelles endogènes.</p> <p>Les principales activités à mener pour atteindre ce résultat sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appuyer les campagnes de sensibilisation à l'importance des valeurs identitaires ▪ Appuyer les initiatives des jeunes pour la consolidation de la paix, la cohésion sociale et l'engagement citoyen ▪ Appuyer les initiatives communautaires et des jeunes valorisant des pratiques culturelles ▪ Former les jeunes à la culture de la paix et à la cohésion sociale ▪ Renforcer les capacités des jeunes pour produire des messages de paix, de cohésion sociale et de civisme ▪ Réaliser des dialogues intercommunautaires <p>Produit 3 : Les nouveaux mécanismes d'enregistrement des naissances et des décès à l'état civil dans les délais requis à travers l'utilisation des jeunes comme relais communautaire sont améliorés</p> <p>Les principales activités à mener pour atteindre ce résultat sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mobilisation et formation de la jeunesse comme relais 	

	<p>communautaire (campagne et caravane, radio communautaire)</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Appui aux nouveaux mécanismes communautaires de déclaration des naissances▪ Appui à la réforme du système de l'Etat Civil
--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Annexe B – Cadre de résultats du projet IRF

Nom du pays : COTE D'IVOIRE													
Dates du projet : 1^{er} Novembre 2017 – 31 Avril 2019													
<p>Théorie de changement pour l'IRF : Si les jeunes les plus vulnérables notamment les filles accèdent aux opportunités de développement socioéconomique et participent aux plateformes de dialogue social, Si les jeunes sont outillés et impliqués dans le dialogue intercommunautaire et les actions en vue de la consolidation de la paix sur des valeurs culturelles et Si les jeunes sont utilisés comme relais communautaires pour l'accroissement de l'enregistrement des naissances et des décès et l'enrôlement des jeunes pour avoir accès à une carte d'identité alors les jeunes seront des vecteurs de cohésion sociale et de réconciliation nationale et seront encouragés à recourir davantage aux services d'état civil en réduisant ainsi le sentiment d'exclusion, le risque d'apatridie, de radicalisme et de conflits.</p>													
Résultats	Produits	Indicateurs	Mode de vérification	Année 1				Année 2				Étapes	
Résultat I : La réinsertion sociale et professionnelle des jeunes, y compris les plus vulnérables, leur participation comme relais communautaires aux mécanismes de prévention et résolution des conflits et leur implication pour favoriser l'accès à l'état civil et à la réduction de l'apatridie pour garantir une identité juridique, contribuent à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale.		Proportion des jeunes appuyés dans le cadre de ce programme engagé dans les initiatives de réconciliation et de cohésion sociale dans leur localités Niveau de référence : AD Cible : 80%	Rapports d'activités	x	x	x	x	x	x			<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration des TdR - Choix du consultant /bureau d'étude - Collecte des données /enquête terrain - Amendements et validation du rapport Diffusion des résultats de l'étude	
		Indicateur de résultat Ib Pourcentage des populations des zones cibles qui pensent que les jeunes jouent un rôle et contribuent activement à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale Niveau de référence : 62,4% de la population pensent que la contribution des jeunes est faible Cible : AD	Rapport de l'enquête sur la perception	x						x			<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration des TdR - Choix du consultant /bureau d'étude - Collecte des données /enquête terrain - Amendements et validation du rapport Diffusion des résultats de l'étude
		Pourcentage des jeunes et structures d'encadrement engagés activement dans leur	Rapports d'activités	x	x	x	x	x	x				Suivi et évaluation des activités des jeunes et des structures d'encadrement

	communauté pour la réconciliation nationale et à la cohésion sociale Niveau de référence : 00 Cible : Au moins 70% des jeunes et structures d'encadrement appuyés											appuyés
	Produit 1 Les jeunes et adolescents les plus vulnérables dans les régions du Sud et du Centre Ouest et notamment des jeunes potentiellement en conflit avec la loi sont pris en charge, resocialisés et réinsérés socio professionnellement.	Indicateur de résultat 1.1 Pourcentage des jeunes (filles et garçons) formés ayant accès aux opportunités d'auto-emplois à la fin du projet Niveau de référence : 0% Cible : Au moins 50%	Rapports d'activités	x	x	x	x	x	x	x		Elaboration des modules de formation Organisation des ateliers de renforcement des capacités des jeunes Appui à l'installation des jeunes formés
	Indicateur de résultat 1.2 Nombre de structures d'accueil ayant leurs capacités renforcées pour assurer adéquatement la formation des jeunes (filles et garçons) Niveau de référence : 0 Cible : 10	Rapport d'activités	x	x	x	x	x	x	x		Identification des structures d'accueil potentielles Evaluation des besoins des structures crédibles / viables Renforcement des capacités des structures retenues	
	Indicateur de résultats 1.3 Nombre personnes bénéficiaire d'AGRs Niveau de référence : 0 Cible : 25	Rapport d'activités	x	x	x	x	x	x	x		Identifications des bénéficiaires et des projets de vie Sélection des partenaires de mise en œuvre Développement d'AGRs et suivi des activités Organisation d'atelier de renforcement des capacités	
	Indicateur de résultat 1.4	Rapport d'activités	x	x	x	x	x	x	x		Identification des	

		Nombres de jeunes bénéficiant de kit d'installation Niveau de référence : 0 Cible : 25										bénéficiaires, Placement des jeunes auprès d'artisans confirmé, Distributions de kits d'installation Suivi et évaluation des activités Organisation d'atelier de renforcement des capacités des leaders et relais communautaire
Produit 2 : Les jeunes et les communautés sont informés, sensibilisés et mobilisés pour des actions de cohésion sociale à travers la prévention et la gestion des conflits identitaires et le dialogue intercommunautaire fondé sur les valeurs culturelles endogènes		Indicateur de résultat 2.1. Une base donnée relative à pratiques traditionnelles de prévention et résolution des conflits est réalisée Niveau de référence : 0 Cible : 1 base de données est disponible.	Rapport d'inventaire	x	x	x	x	x	x			Année 1 : base de données des valeurs culturelles disponible
		Indicateur de résultat 2.2 Nombre de jeune informé et sensibilisé dans les zones cibles Niveau de référence : 0 Cible : 10 000	Rapport d'activités	x	x	x	x	x	x			Année 1 : 5000 Année 2 : 5000
		Indicateur de résultat 2.3 Nombre de campagnes de diffusion des messages clés à travers les radios communautaires et les agoras Niveau de référence : 00 Cible campagne: 10	Rapport d'activités	x	x	x	x	x	x			TDR pour les activités du résultat 2.3 Adaptation des modules de formation Année 1 : 10 Année 2 : 10

		Niveau de référence : 00 Cible agora 10											
		Indicateur de résultat 2.4 Nombre de jeunes formes pour la formation sur l'alphabétisation fonctionnelle numérique et sur les modules de la culture de la paix. Niveau de référence : 00 Cible campagne: 150	Rapport d'activité	x	x	x	x	x					Année 1 : 75 Année 2 : 75
		Indicateur de résultat 2 a : Taux de déclaration et/ou d'enregistrement des naissances. Niveau de référence : 72% Cible : 85%	Annuaire des statistiques d'état civil	x	x	x	x	x	x				- Collecte régulière des données - Organisation d'un atelier d'élaboration - Edition et diffusion des annuaires
		Indicateur de résultat 2b : Evolution du sentiment d'exclusion aux plans politique et social liée aux difficultés d'accès à l'identité Niveau de référence : Mitigé Cible : Réduite	Rapport étude de suivi des indicateurs	x						x			- Elaboration des TdR - Choix du consultant /bureau d'étude - Collecte des données /enquête terrain - Amendements et validation du rapport - Diffusion des résultats de l'étude
		Indicateur de résultat 3b c : Degré de perception du risque des conflits politique et social liés à l'identité dans les zones du projet	Rapport étude de suivi des indicateurs	x						x			- Elaboration des TdR - Choix du consultant /bureau d'étude - Collecte des données /enquête terrain

	Niveau de référence : AD Cible : Bonne											Amendements et validation du rapport
Produit 3 Les nouveaux mécanismes d'enregistrement des naissances et des décès à l'état civil dans les délais requis à travers l'utilisation des jeunes comme relais communautaire sont améliorés	Indicateur de résultat 3.1 : Nombre de points de collecte communautaires créés Niveau de référence 118 Cible : 650	Rapport d'activités	x	x	x	x	x	x			<ul style="list-style-type: none"> - Identification des points - Mise en place du matériel et équipements - Opérations d'enregistrement 	
	Indicateur de résultat 3.2 : Nombre de personnel des établissements publics de santé formé sur les nouveaux mécanismes d'enregistrement Niveau de Référence : 0 Cible : 173	Rapport d'activités	x	x	x	x	x	x			<ul style="list-style-type: none"> - Préparation de la formation - Séances de formation - Suivi- post formation 	
	Indicateur de résultat 3.2 : Nombre d'enfants en dessous de 18 ans ayant bénéficié d'un jugement supplétif Niveau de référence : 26 126 Cible : 1 000 000	Rapport d'activités	x	x	x	x	x	x			<ul style="list-style-type: none"> - Information et sensibilisation des communautés sur la tenue des audiences foraines de jugement supplétif des enfants de moins de 18 en manque d'acte de naissance - Organisation d'audiences foraines 	

ANNEXE C : Appendice sur le ciblage des zones d'intervention et des bénéficiaires.

Les trois produits spécifiques attendus de ce projet (prise en charge des jeunes vulnérables, prévention et gestion des conflits et utilisation des jeunes comme relais communautaire pour l'enregistrement des naissances) visent à promouvoir la cohésion sociale des jeunes et des femmes issues de différentes communautés en les impliquant dans des activités productives et sociales à haute valeur ajoutée pour la consolidation de la paix.

Les activités d'appui à la réinsertion des jeunes seront complétées par des activités de mobilisation autour de projets communautaires valorisant la culture de la paix. Une sensibilisation plus large sera également entreprise pour l'ensemble des couches de la population en vue de renforcer la communication intergénérationnelle et d'harmoniser le message de paix promu par le projet, ce à travers les leaders d'opinion traditionnels et les élus locaux.

Le projet s'articulera autour d'une stratégie intervenant à différents niveaux (local, régional, national) et avec différents groupes cibles (individuel, associations de jeunes, leaders communautaires). Cette stratégie permet la mise en œuvre d'une approche intégrant les aspects économiques, communautaires et sociaux de la consolidation de la paix. Cette approche est développée autour de trois produits inter-liés mais aussi ayant chacun un effet spécifique contribuant à l'atteinte des objectifs du projet. En outre, la mise en œuvre coordonnée du projet permettra d'assurer la cohérence et la complémentarité avec les autres projets financés par le PBF.

L'approche adoptée par les 3 agences de mise en œuvre est une approche à trois dimensions :

- La multisectorialité : favoriser une réponse commune dans les secteurs de la jeunesse, l'éducation, la culture, la justice, la protection en mettant l'accent sur le partage des expériences et des bonnes pratiques pour atteindre les objectifs.
- Convergence géographique dans les zones les plus vulnérables : Les modalités d'interventions du réseau des Nations Unies reposeront sur deux principes novateurs, à savoir la convergence et la décentralisation. Cette synergie dans les efforts se fera à travers une convergence géographique, programmatique (planification conjointe, suivi et évaluation) et opérationnelle (exécution, gestion et coordination conjointe). La mise en œuvre sera réalisée simultanément dans les zones du projet District d'Abidjan, Grands Ponts, Loh Djiboua, Goh, Haut Sassandra, Sud Comoé Gbèké, Agnèby Tiassa, Hambol, Guémon, Poro
- Appropriation au niveau communautaire : travailler avec les communautés et les jeunes dans le but d'adapter la planification au contexte et d'impliquer les communautés dans les actions menées en vue de favoriser l'appropriation de l'approche au niveau local pour la durabilité.

Les zones géographiques d'intervention de ce programme ont été identifiées en raison de risques récurrents de tensions et conflits, de même que par leur niveau d'insécurité élevé. L'Ouest a vu une forte migration venue de diverses origines ethniques et religieuses des régions du Nord et Centre ainsi que des pays limitrophes (le Libéria, le Burkina Faso, le Mali et la Guinée). Dans ces régions les migrants se sont regroupés dans des campements qui ne sont pas reconnus sur la carte administrative. Le statut de campement ne leur permet pas d'accéder aux services

sociaux de base. La croissance démographique de l'Ouest est rapide entraînant des conflits fonciers, et cristallisant les divisions entre « autochtones », « allochtones » et « allogènes ». A Abidjan la surpopulation a facilité l'émergence des quartiers populaires dans les communes d'Abobo et Yopougon avec des défis de tous ordres liés à l'insuffisance des services sociaux de base. Le risque y est important pour les jeunes de basculer vers la délinquance, la criminalité, ou le risque de recrutement des jeunes par des groupes et organismes qui se prêtent à des actes de violence extrême. Au Nord, le manque d'opportunités d'emploi pour les adolescents et les jeunes défavorisés conjugué à un accès limité aux services sociaux de base, et à la terre, constituent un vecteur important de conflit et d'instabilité dans la région aux frontières poreuses. Au Sud les affrontements se sont succédés entre les leaders de jeunes, les leaders politiques. Au Centre, bastion de la rébellion en Côte d'Ivoire, les jeunes ont adoptés des comportements violents. Ce sont des zones où se sont affrontés des jeunes de différents partis politiques et où la jeunesse a participé au boycott des élections. Les interventions se justifient par les élections passées ou se sont déroulé des violences post électorales. Ce sont des zones qualifiées à risque par certains observateurs. Les dernières mutineries de Janvier 2017 ont été également plus ressenties dans ces localités où des altercations se sont passées entre les jeunes et les mutins. D'où la nécessité d'initier des actions de consolidation des acquis en matière de paix dans ces localités.

Les jeunes bénéficiaires sont issus des localités où persistent des tensions communautaires, tensions politiques et tensions liées au foncier. Ils sont issus des communautés allogènes, allochtones et autochtones. Ils sont identifiés avec l'appui des associations de la jeunesse, des ONG partenaires dans les zones d'interventions, les Ministères techniques, les leaders communautaires et la chefferie traditionnelle. Les initiatives communautaires et des jeunes valorisant des pratiques culturelles favorisent l'harmonie entre les groupes ethniques rivaux en les unissant autour de la consolidation de la paix.

Les centres de resocialisation, créés par l'état, regroupent les jeunes des différentes régions cibles du projet. Ils sont situés à Abidjan, Sassandra, Bouaké, Korhogo et Bondoukou.

La participation politique et sociale des jeunes dans leurs communautés et dans leur pays

Les jeunes leaders et associations des jeunes seront utilisés à travers la plateforme U Report pour véhiculer des messages de paix et partager leurs expériences. U-Report est conçu pour les jeunes et leur communauté pour renforcer l'engagement citoyen pour un changement positif au travers d'un moyen novateur. U-Report permet aux citoyens de prendre la parole via les SMS, les réseaux sociaux et d'autres canaux - par le biais des sondages et des messages - sur ce qui se passe dans leurs communautés. Il fournit également un forum pour amplifier leur voix par le biais des médias locaux et nationaux, envoie des alertes aux différents responsables sur les enjeux auxquels ils font face dans leurs communautés et se nourrit des retours d'informations utiles pour les U-Reporters, de manière à ce qu'ils soient habilités à travailler pour le changement dans leurs localités.

Les jeunes issus des clubs de la paix des Universités et collèges seront utilisés à travers des sketches d'éducation à la paix, pour sensibiliser les autres jeunes des zones cibles du projet pour les transformer en acteurs de paix.

Jeunes bénéficiaires du produit 1

	Volet A: formation professionnelle de 500 adolescents et jeunes marginalisés UNICEF	Volet B 1000 jeunes bénéficient de séances d'éducation à la paix, la santé, l'environnement et la citoyenneté UNICEF	Volet C 50 microprojets AGR PNUD	Volet D Resocialisation de 25 jeunes PNUD
Qui sont les cibles?	Adolescents et jeunes de 16 à 24 ans rendus vulnérables du fait de la crise : en situation de rue, déscolarisés, orphelins, jeunes déplacés internes, jeunes retournés, trop âgés pour réintégrer l'école (prédélinquants, usagers de drogues, prostituées, filles-mères abandonnées, jeunes vivants de petits boulots et de vols à la tire.) Une priorité sera accordée aux femmes qui répondent aux critères avec un objectif de 40% de jeunes femmes	Adolescents et jeunes de 10 à 24 ans non scolarisés ou déscolarisés issus des quartiers défavorisés Une priorité sera accordée aux femmes qui répondent aux critères avec un objectif de 40% de jeunes femmes	Jeunes de 18 à 35 ans associés au conflit Jeunes à risque de 18 à 35 ans déscolarisés du fait de la crise N'ayant bénéficiés d'aucune assistance dans le cadre de projets de sortie de crise ayant déjà entrepris une activité qui ne fonctionne pas par faute d'appui technique et financier Une priorité sera accordée aux femmes qui répondent aux critères avec un objectif de 30% de jeunes femmes	Jeunes issus des centres de resocialisation de la CCSR non pris en compte par les autres appuis à placer auprès d'artisans confirmés pour achever et consolider la formation entamée dans les sites de resocialisation La priorité sera accordée aux femmes artisans confirmées

<p>Qui les identifie ?</p>	<p>Les ONG partenaires, Le SCAED, Les services sociaux</p>	<p>Les associations de jeunes, les ONG partenaires du Ministère de la Jeunesse DR/DD du Ministère de la jeunesse</p>	<p>Les leaders communautaires de jeunes des zones concernées DR/DD du Ministère de la jeunesse CCSR ONGs locales PNUD</p>	<p>CCSR/S-CNS Ministère de la jeunesse et de l'intérieur Leaders communautaires PNUD</p>
<p>Quelles interventions ?</p>	<p><u>Appui au Service Civique d'Action pour l'Emploi et le Développement (SCAED)</u> pour délivrer une formation a 2 volets à 500 jeunes :</p> <p>(i) des 'formation civique' d'une durée de 3 mois, comportant 3 composantes : enseignement général, comportemental et technique.</p> <p>(ii) des formations professionnelles, d'une durée de 6 mois est un circuit de formation courte des métiers du bâtiment, des services, électronique, mécanique</p> <p>(iii) Renforcement des capacités des services d'aide à la jeunesse</p>	<p><u>Appui aux directions régionales de la jeunesse pour</u></p> <p>(i) Formation de jeunes sur différentes thématiques visant leur réinsertion sociale: compétences de vie courante, citoyenneté, dialogue et résolution collaborative de conflits, sante sexuelle, droits humains, genre et équité, principes de non-violence et pluralisme religieux.</p> <p>(ii) Campagne d'information U Report</p>	<p>Sélection des structures d'appuis (ONG, Cabinet...) Identification des bénéficiaires et projets Formations de bénéficiaires (gestion de projets, comptabilité simplifiée, gestion et prévention des conflits, épargne...) Financement des projets Partage d'expériences Initier des activités de rapprochement communautaire (activités socio sportives) pour faciliter l'intégration des bénéficiaires et leur installation futur</p>	<p>Sélection des bénéficiaires et des artisans confirmés devant accueillir les jeunes pour achever le cycle d'apprentissage Acquisition et mise à disposition des kits d'apprentissage Octroie des primes d'apprentissage aux bénéficiaires pendant la durée de l'apprentissage Acquisition et mise à disposition des kits d'installation aux bénéficiaires ayant achevés le cycle de formation Suivi post installation</p>

Qui sont les intervenants ?	SCAED : Appui à l'élaboration des curricula de formation du SCAED, prise en charge des jeunes, suivi des activités dans les centres de formation, matériel pour les maîtres artisans pour la mise en stage des jeunes	Les directions régionales de la jeunesse dans les régions de Korhogo, Man, Bouaké, Abidjan Les associations et centres jeunes DR/DD du Ministère de la jeunesse	Les leaders communautaires de jeunes des zones concernées DR/DD du Ministère de la jeunesse CCSR ONGs locales PNUD Les services sociaux	CCSR/S-CNS Ministère de la jeunesse et de l'intérieur Leaders communautaires PNUD Les services sociaux
Quelles zones géographiques	District d'Abidjan, Grands Ponts, Loh Djiboua, Goh, Haut Sassandra, Sud Comoe Gbeke, Agneby Tiassa, Hambol, Guemon, Poro	District d'Abidjan, Grands Ponts, Loh Djiboua, Goh, Haut Sassandra, Sud Comoe Gbeke, Agneby Tiassa, Hambol, Guemon, Poro	District d'Abidjan, Grands Ponts, Loh Djiboua, Goh, Haut Sassandra, Sud Comoe Gbeke, Agneby Tiassa, Hambol, Guemon, Poro	District d'Abidjan, Grands Ponts, Loh Djiboua, Goh, Haut Sassandra, Sud Comoe Gbeke, Agneby Tiassa, Hambol, Guemon, Poro

Réponse aux conditions PBSO – 15.11.2017 - Projet jeunes – Produit 2

Volet A: Appuyer les initiatives communautaires et des jeunes valorisant des pratiques culturelles Et mener des campagnes de sensibilisation	Volet B: Appuyer les initiatives des jeunes dans des actions de consolidation de paix, de cohésion sociale et d'engagement citoyen à travers les radios communautaires, pour diffuser des messages de paix	Volet C: Renforcer les capacités des jeunes pour produire des messages de paix, de cohésion sociale, et de civisme à partir de différents supports et être des relais auprès des jeunes analphabètes.
Et les 10 000 jeunes issus des associations de jeunes	50 jeunes de 18 à 35 ans jeunes issus des	(i) 100 jeunes de 18 à 35 ans jeunes issus

des localités cibles (Gagnoa, Divo, Dabou, Katiola, Dabakala, Adzopé, Aboisso et Grand-Bassam), sont âgés de 18 à 35 ans, résident permanent de ces localités exerçant une activité économique ou non et ayant une connaissance basique des valeurs culturelles de leur région.
Les jeunes femmes représentent au moins 30% de la cible.

associations de jeunes, leaders jeunes et 10 radios communautaires des localités cibles. Les jeunes femmes représentent au moins 30% de la cible.

des associations de jeunes, associations scolaires /estudiantines, (Abidjan) leaders communautaires jeunes, 30 jeunes formés comme formateurs pour l'alphabétisation fonctionnelle numérique.

NB : Les jeunes femmes feront partie des relais et seront formées sur les modules de culture de la paix, d'alphabétisation fonctionnelle et représenteront 50% de la cible.

Identifie Les Ministères en Charge de l'Intérieur, de la Culture, de la jeunesse, les directions régionales de la Culture, les autorités administratives et coutumières des zones cibles, l'UNESCO.
NB: Les associations de jeunes et leaders de jeunes seront sélectionnés sur la base de leur charisme et de leur représentativité de concert avec les autorités administratives et coutumières des différentes localités cibles

Les Ministères en Charge de la Communication, de la Jeunesse, les associations de jeunes, les autorités administratives et coutumières des zones cibles, la fédération des radios communautaires, l'UNESCO.

Ministères en charge de l'Education et de l'Enseignement Supérieur, UNESCO, la Direction de l'Alphabétisation et de l'Education non formelle (DAENF), les autorités administratives et coutumières des zones cibles, les associations de jeunesse.

5
Intentions ? Inventorier et promouvoir les alliances interethniques et les bonnes pratiques traditionnelles de prévention et de résolution des conflits à travers

(i) Etablir un inventaire des mécanismes traditionnels de prévention et résolution des conflits.

(ii) Former des jeunes sur les modules de formation sur la cohésion sociale, la culture de la paix, la prévention et la gestion pacifique des conflits.

(iii) Faire une campagne de sensibilisation à

Appuyer les radios communautaires

Les jeunes vont concevoir et animer des émissions radios sur des thématiques liées à la cohésion sociale, à la culture de la paix à la promotion des droits humains et du genre. Ils seront également sur le terrain pour mener des actions de sensibilisation liées aux thématiques déjà abordées sur les radios communautaires.

Former des jeunes sur les modules de formation sur la cohésion sociale, la culture de la paix, la prévention et la gestion pacifique des conflits.

(i) Renforcer les aptitudes des jeunes à pouvoir s'adresser à d'autres jeunes et aux populations sur la culture de la paix, de prévention et de gestion des conflits identitaires par les valeurs culturelles.

(ii) former des jeunes en technique d'alphabétisation fonctionnelle par le

	<p>travers des expositions itinérantes, des sketches de sensibilisation et des messages clés relatifs aux valeurs culturelles de cohésion sociale dans les zones cibles.</p> <p><u>NB : les activités liées aux mécanismes traditionnels de prévention et de résolution de conflits pourront servir de canal d'identification de besoins des communautés, qui seront pris en compte par le PNUD à travers le dialogue communautaire et les réponses communautaires et par l'UNICEF pour les questions d'état-civil.</u></p>		<p>numérique en vue de pour être des relais en vue d'accompagner les autres jeunes analphabètes ou en rupture scolaire des communautés pour une appropriation des messages sur la culture de la paix, la cohésion sociale et la nécessité de l'établissement de extraits de naissance.</p>
<p>nt les nants ?</p>	<p>Les spécialiste patrimoniaux, l'Office Ivoirien du Patrimoine Culturel, la Direction du Patrimoine Culturel, les Directions régionales de la Culture, ONGs qui œuvrent dans le domaine de la culture de la paix, OCS, la DGAT Les directions régionales de la jeunesse dans les villes d'Abidjan, Bouaké, Katiola, Dabakala, Divo, Dabou, Adzopé, Agboville, Bassam, Aboisso.</p>	<p>Les associations des jeunes, les leaders jeunes, la radio de la Paix, des radios communautaires dans les régions de Abidjan, Divo, Katiola, Aboisso et Grand-Bassam.</p>	<p>Les institutions, et ONGs qui œuvrent dans le domaine de la culture de la paix (Fondation FHB, chaire UNESCO pour la culture de la paix, Chaire UNESCO Eau, femmes et pouvoir de décision, l'UNESCO, la Direction de l'Alphabétisation et de l'Education non formelle (DAENF), les Start up ayant créé des logiciels numériques pour l'alphabétisation.</p>
<p>s zones phiques</p>	<p>District d'Abidjan, Grands Ponts, Loh Djiboua, Goh, Haut Sassandra, Sud Comoe Gbeke, Agneby Tiassa, Hambol, Guemon, Poro</p>	<p>District d'Abidjan, Grands Ponts, Loh Djiboua, Goh, Haut Sassandra, Sud Comoe Gbeke, Agneby Tiassa, Hambol, Guemon, Poro</p>	<p>District d'Abidjan, Grands Ponts, Loh Djiboua, Goh, Haut Sassandra, Sud Comoe Gbeke, Agneby Tiassa, Hambol, Guemon, Poro</p>